

Université de Strasbourg
Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg



**Les effets de l'émigration sur le
développement économique des pays
d'origine**

Alice Veyrié

Mémoire de 4^{ème} année

Direction du mémoire : Laurent Weill

Mai 2012

L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements :

Je remercie tout particulièrement Laurent Weill pour ses conseils avisés, ainsi que Juliette Maffre, Agathe Bounfour, Pauline de Pins et Aurèle Coulougnon, mes compagnons dans l'aventure.

Sommaire

Introduction	7
<u>Partie 1 : Fuite des cerveaux et perte des travailleurs non qualifiés</u>	16
I) <u>Les effets de la perte des travailleurs non qualifiés</u>	17
A) Le rôle du chômage et du sous-emploi dans le pays d'origine	18
1) <i>Le cas d'une économie avec un large réservoir de chômeurs et de sous-employés</i>	18
2) <i>Le cas d'une économie avec peu de chômage et de travailleurs sous-employés</i>	18
3) <i>Les preuves empiriques</i>	19
B) Emigration des travailleurs peu qualifiés et réduction de la pauvreté	20
II) <u>La fuite des cerveaux : un impact controversé</u>	21
A) L'importance de la fuite des cerveaux	23
B) L'existence d'un « brain drain effect »	24
1) <i>L'accumulation de connaissances comme moteur de la croissance</i>	25
2) <i>La perte de participation aux finances publiques</i>	27
3) <i>Un accès plus difficile aux services</i>	28
C) Les arguments en faveur d'un « brain gain effect »	30
1) <i>Les effets bénéfiques de l'augmentation des rendements de l'éducation</i>	30
2) <i>Le modèle de Mountford, Beine, Docquier et Rapoport</i>	31
3) <i>Des résultats empiriques ambigus</i>	36
4) <i>La question du financement de l'éducation</i>	38

<u>Partie 2 : Les effets des transferts de fonds des migrants</u>	41
I) <u>Les déterminants des transferts de fonds</u>	42
A) Les considérations microéconomiques sous-jacentes à la décision individuelle du migrant	43
B) Les déterminants macroéconomiques des transferts de fonds	45
1) <i>Le rôle du taux de change</i>	46
2) <i>Le différentiel des taux d'intérêt</i>	48
C) Les coûts de rapatriement des capitaux	48
D) La qualification du migrant	49
II) <u>L'impact des transferts de fonds sur la croissance du pays récepteur</u>	51
A) Le canal de l'investissement	52
B) L'effet multiplicateur de la consommation	54
C) Le risque de diminution de l'offre de main d'œuvre	56
D) La crainte d'une baisse de la compétitivité du pays d'origine	57
E) L'effet global des transferts sur la croissance	58
III) <u>Une réduction de la pauvreté et des inégalités ?</u>	60
A) Un effet positif des transferts sur la réduction de la pauvreté	61
1) <i>Des transferts financiers contra-cycliques : la fonction d'assurance des migrants</i>	61
2) <i>Des transferts qui profitent aux plus pauvres?</i>	63
3) <i>Les résultats empiriques</i>	64
B) Des résultats ambigus concernant la réduction des inégalités	65

<u>Partie 3 : Des phénomènes transnationaux : diasporas, migrations de retour et migrations circulaires</u>	70
I) <u>Les réseaux de migrants</u>	70
A) Les externalités positives de diaspora	71
1) <i>La création de liens commerciaux</i>	71
2) <i>L'influence sur les investissements directs à l'étranger</i>	72
3) <i>Transferts de technologie et de connaissances</i>	73
B) Les relations familiales traditionnelles : le rôle des réseaux contesté	75
II) <u>Les migrations de retour</u>	76
A) Les migrations de retour : des apports contestés	78
1) <i>Migrations de retour et productivité</i>	78
2) <i>Migrants de retour et chômage</i>	79
3) <i>Transferts de technologie et de connaissances</i>	80
B) Des dispositifs d'aide au retour favorable au développement ?	81
III) <u>Le consensus autour des migrations circulaires</u>	82
A) Intensifier les effets favorables des réseaux et des migrations de retour	84
B) Une solution au difficile retour des travailleurs qualifiés	85
C) La crainte d'une installation permanente des travailleurs peu qualifiés	85
D) Quel système mettre en place ?	86
Conclusion	89
Bibliographie	94

Introduction

Le phénomène migratoire et ses effets sont au cœur des débats et un enjeu économique et politique crucial du début du XXIème siècle.

Au début du XXIème siècle, 3% de la population mondiale soit 175 millions de personnes ne vivent pas dans leur pays de naissance. Ce chiffre est en croissance de 14% comparé à la décennie précédente et double par rapport à celui enregistré 30 ans auparavant. 60% de ces migrants vivent dans des pays développés. Ils représentent 9% de la population totale de ces pays (United Nations, 2002).

De manière générale, les flux migratoires vers les pays en développement se sont accrus, en particulier vers l'Amérique du Nord, les pays du Golfe et les pays développés de l'Est asiatique dans les deux dernières décennies. On évalue le nombre de migrants résidant dans un pays de l'OCDE en augmentation de 50% entre 1990 et 2000 (Docquier et Marfouk, 2005). En 2000, 10% environ de la population vivant sur le sol américain est d'origine étrangère selon le Bureau de Recensement des Etats-Unis. Ce chiffre s'élève à 19% dans le cas du Canada et à presque 25% dans le cas de l'Australie (Lucas, 2005). Les pays à haut revenu de l'Asie de l'Est ont connu une transition migratoire qui s'est traduite par des flux de travailleurs réguliers et irréguliers. Enfin, on observe toujours des migrations de masse vers le Golfe Persique. En 2000, le nombre de travailleurs étrangers réguliers résidants dans les pays du Golfe atteignait 10 millions (United Nations, 2002).

Le stock de migrants en Asie du Sud Est et en Europe (à condition de déduire les migrants en provenance d'un autre pays de l'Union Européenne) demeure limité en comparaison aux larges stocks de migrants en Amérique du Nord et dans les pays du Golfe (Lucas, 2004). En effet, 4,5% seulement des habitants de l'Union Européenne ne

seraient pas européens (US Census Bureau, 2001). Malgré la crainte de flux d'immigrés massifs vers l'Europe de l'Ouest après la chute du mur de Berlin, le taux d'immigration nette¹ de l'Union Européenne (relatif à la population) a été inférieur de moitié à celui des Etats-Unis pendant les années 1990. Cependant la plupart des migrants vivent encore sur le continent européen, soit 56 millions.

Il faut néanmoins préciser que le ratio du stock de migrants rapporté à la population mondiale est demeuré relativement constant. En effet, la population mondiale a augmenté de plus de 15% depuis 1990. Ainsi, si les migrations ont augmenté en valeur absolue, la part de migrants dans la population mondiale n'a pas forcément augmentée. Pour Riccardo Faini dans son article « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine » (2007), en ce qui concerne les pays en voie de développement, le taux de migration nette (non pondéré) est resté presque stable, à l'exception d'une hausse manifeste de l'émigration de 1,37% à 1,54% pour les pays à revenu moyen inférieur, entre 1990 et 2000. Il explique l'augmentation de la part des migrants dans la population des pays industrialisés uniquement par le fait que ces pays ont connu une croissance démographique moins forte que les pays en développement. Jean-Christophe Dumont (2007) critique explicitement l'article de Faini à ce sujet en avançant que celui-ci ne prend pas en compte la diversité des situations. Pour Dumont, les moyennes non pondérées de taux de migration nette masquent des situations contrastées entre certains grands pays d'origine de migrants, tels que la Chine, l'Inde ou la Russie, qui, s'étant mieux intégrés dans les flux mondiaux, ont naturellement vu leur taux d'émigration diminués, et des petits pays d'Afrique et des Caraïbes entre autres pour lesquels les taux d'émigration sont nettement plus élevés.

Faini (2007) fait cependant remarqué à juste titre qu'en comparaison avec la hausse du volume des exportations (6,6% par an) et les flux réels d'investissements directs à l'étranger (17,7% par an), le phénomène migratoire reste limité dans un contexte de mondialisation des échanges. En particulier lorsque l'on tient compte que les différences de revenus se sont amplifiées. Une explication à cela peut être que, tandis que les incitations économiques à l'émigration se sont accrues, les politiques

¹ Nombre d'immigrés pour 1000 habitants.

migratoires sont devenues de plus en plus restrictives, à l'exception de l'immigration qualifiée. En effet, depuis le ralentissement économique des années 1970, les pays développés tentent d'une part de limiter les entrées de migrants, et d'autre part de favoriser les retours vers le pays d'origine. Cette orientation politique contraste avec la libéralisation de l'économie mondiale. L'augmentation des flux migratoires reste cependant considérable et bien un élément du processus de mondialisation.

D'autre part, dès que l'on s'intéresse aux flux de migrants non qualifiés à destination des pays à haut revenu, le problème de l'immigration irrégulière apparaît. Les capacités de contrôle et les techniques de collectes de données ne permettent pas d'enregistrer l'ensemble des flux d'immigration illégale. Il est donc probable que ces chiffres, déjà élevés, soit sous-estimés.

De manière générale, mesurer les flux migratoires est une tâche ardue. Ces flux peuvent être mesurés par le nombre d'émigrants reportés par les économies en développement. C'est le cas des données fournies par les Nations Unies, principalement basées sur les archives des autorités des pays émetteurs de migrants. Une autre option est de se servir des données des pays récepteurs de migrants. C'est le cas notamment des informations fournies par l'OCDE. Ces données sont réputées plus fiables (déclarer l'émigration dans le pays d'origine n'est en général pas obligatoire, les chiffres de l'émigration ont également tendance à inclure toute sorte de personnes quittant le pays telles que les touristes). On peut dès lors calculer le taux de migration par pays (nombre de migrants originaires du pays considéré vivant dans un pays de l'OCDE sur la population entière du pays considéré).

Les motifs de migration sont variables : conflits ethniques, trafics de personnes, déplacements dus au développement. C'est en particulier ce dernier cas de figure qui nous intéressera dans le cadre de ce mémoire. Les individus se déplacent à la recherche de meilleures opportunités. Le fait que la proportion de personnes se dirigeant vers les pays développés ait tant augmentée ces dernières années est la preuve d'une brèche dans les opportunités. Dans 75% des cas, les individus vont migrer vers des pays où les conditions de vie sont supérieures. Tant l'histoire comme les chiffres actuels montrent que le développement et les migrations vont de pair.

Le déplacement des migrants a des répercussions sur des tiers : les communautés du pays d'origine et la famille du migrant et les communautés du lieu de destination. Une simulation de Walmsley et Winters (2003), largement citée dans la littérature, indique qu'une augmentation de 3% de la migration internationale en direction des pays de l'OCDE (et donc de la force de travail : environ 16 millions de travailleurs supplémentaires) générerait un gain de bien-être global équivalent à 156 milliards de dollars, soit 0,6% du PIB mondial. Pour Hamilton et Whalley (1984), une libre circulation mondiale du travail engendrerait une hausse de la production mondiale d'au moins 20% du PIB mondial, qui pourrait même aller jusqu'à 49%. Cependant aucune observation empirique n'a été réalisée, et quant à savoir dans quelle mesure les pays en développement bénéficieraient de ce gain, des évaluations plus précises sont nécessaires (Dumont, 2007).

Un grand nombre d'études scientifiques s'intéressent en effet aux impacts économiques de l'immigration dans les pays développés tandis que les effets du départ des migrants dans les pays en développement est un sujet encore peu exploité dans la littérature. On observe cependant un intérêt croissant des autorités et des instituts de recherche sur les questions de migration et leur potentiel de stimulation du développement.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons aux conséquences des migrations pour les pays en voie de développement dont sont originaires les migrants, en laissant de côté l'impact sur les pays d'accueil.

Le développement économique est une notion avec une dimension quantitative et une dimension qualitative. La dimension quantitative renvoie à la croissance économique, soit l'augmentation de la production de biens et services, mesurée par l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant. Le modèle de Solow puis par la suite les théories de la croissance endogènes, ont permis de définir les composantes de la croissance comme l'accumulation de capital humain, l'accumulation de capital physique et le progrès technique.

La dimension qualitative du développement fait débat. En effet le développement suppose des évolutions qui ne font pas l'objet d'un consensus telles que le passage d'une consommation de produits de base à des biens de consommation, la diminution de la pauvreté et de l'inégalité ou l'amélioration de la santé et de l'éducation (Meir et Stiglitz, 2000).

Dans le cadre ce mémoire nous étudierons l'impact des flux migratoires sur la croissance et la productivité des pays émetteurs. Cependant nous tenterons également de nous pencher sur les questions de l'impact de l'émigration sur les composantes plus qualitatives du développement telles que la réduction de la pauvreté, des inégalités, le taux d'éducation et de scolarisation.

Bien que les pays développés soient aussi émetteurs de migrants (en particulier de migrants qualifiés), nous ne nous concentrerons que sur les pays en développement. On exclura néanmoins certains pays de cette catégorie. En effet, dans le cas des migrations, il semble que le niveau de revenu du pays de destination soit la variable essentielle du choix des migrants. Les pays exportateurs de pétrole du Golfe Persique ont un revenu élevé mais sont considérés comme des pays en voie de développement compte tenu de leur faible Indice de Développement Humain². Or on remarque d'importants flux de migrants vers ces pays du Golfe Persique.

La typologie de la Banque Mondiale est une classification commode lorsqu'on s'intéresse au niveau de revenu. Elle oppose les pays à revenu élevé (plus de 11905\$ par tête), aux pays à revenu intermédiaire (avec une tranche inférieure comprise entre 976\$ et 3855\$ par tête, et une tranche supérieure comprise entre 3855\$ et 11905\$ par tête), et aux pays à faible revenu (moins de 975\$).

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons donc aux flux migratoires des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire vers les pays à revenu élevé, et à leurs impacts sur le développement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

² Synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu (PNUD, 2011)

Nous qualifierons cependant ces derniers de façon large de « pays en développement ».

Il est important d'admettre que les liens entre migration et développement diffèrent selon le contexte. Comme nous le verrons par la suite, la composition et l'importance des flux de migrants, les expériences et compétences des individus, le caractère temporaire ou non de la migration, mais aussi la situation géographique, économique, politique et sociale du pays d'accueil fait varier la nature de ses liens.

L'impact global de l'*émigration* sur le pays d'origine reste controversé, d'autant plus que la majorité de la littérature récente s'est concentrée sur l'impact de l'*immigration* sur les pays d'accueil. Même les chercheurs spécialistes de la question continuent de trouver des effets ambigus. Le plus important est de reconnaître le potentiel de développement contenu dans les migrations internationales et de définir les moyens, pour chaque pays, d'intensifier les effets positifs et de minimiser les risques.

Ce qui a surtout fait l'objet d'une inquiétude croissante pour les pays d'origine c'est l'exode de sa main d'œuvre qualifiée, cette « fuite des cerveaux » la privant de ses membres les plus dynamiques. Face à une insuffisance de travailleurs qualifiés, de nombreux pays d'accueil ont réorienté leur politique migratoire vers le recrutement de travailleurs hautement qualifiés. A l'inverse, de plus en plus de barrières légales se sont érigées pour empêcher les travailleurs non qualifiés d'entrer sur le territoire des pays développés. On observe ainsi une forte croissance de la proportion des migrants qualifiés dans les flux migratoires globaux. Docquier et Marfouk (2005) évaluent que le nombre de migrants qualifiés résidant dans un pays de l'OCDE a augmenté deux fois et demi plus vite que celui des migrants non qualifiés entre 1990 et 2000.

A l'inverse les flux financiers des migrants sont une source d'espoir pour le développement des pays d'origine. Les transferts de fonds correspondent à l'argent envoyé par les migrants à leur famille et amis restés dans le pays d'origine. Ces transferts sont élevés, réguliers, et surtout de plus en plus importants (World Bank,

2006). Selon un rapport des Nations Unies sur les migrations internationales (2006), les transferts sont passés de 102 milliards de dollars en 1995 à 232 milliards en 2005. La part du montant global des transferts en direction des pays en voie de développement est passée de 57% en 1995, soit 58 milliards de dollars, à 72% en 2004, soit 160 milliards de dollars. Selon des chiffres de l'OCDE (2005), les fonds envoyés par les émigrés vers le pays d'origine représentent 2,4% du PIB des pays en développement, 8,2% de leurs exportations et 10,4% de leurs investissements. Ils correspondent à plus du double de l'aide publique au développement. Ces flux constituent la deuxième source de financement extérieur pour les pays en développement, juste derrière les investissements directs à l'étranger.

	1995	2004
Transferts de fonds des travailleurs	58	160
Investissements directs étrangers	107	166
Dettes privées et capitaux propres	170	136
Aide publique au développement	59	79

Transferts de fonds et autres flux en direction des pays en voie de développement (milliards de dollars) (FMI, 2005)

D'autre part, les migrations sont à l'origine du développement de relations transnationales de diverses natures. En effet, les communautés dans le pays d'accueil des migrants sont en contact direct avec le pays d'origine à travers les réseaux de migrants, les migrants qui reviennent dans leur pays natal et les migrations circulaires. Selon Dayton-Johnson et Xenogiani (2007), les diasporas sont « des réseaux d'immigrés qui comprennent les ressortissants d'un pays tiers et leurs descendants résidant à l'étranger ». Ces réseaux peuvent alléger les coûts liés au processus de migration pour les migrants, le pays d'accueil et, ce qui fait l'objet de cette étude, le pays d'origine. Ces réseaux sont en effet très impliqués dans la société du pays de départ et ils peuvent également être à l'origine d'importantes retombées économiques.

D'autre part, on observe un intérêt croissant pour le phénomène de migrations de retour dans la littérature. Depuis 20 ans, ce phénomène s'est développé dans le

monde entier bien que l'on dispose encore de peu de données. Ces flux de retour des migrants dans leur pays d'origine peuvent avoir des effets bénéfiques pour la communauté, ceux-ci sont néanmoins contestés.

Enfin, la création de systèmes de migrations circulaires semble faire consensus parmi les spécialistes. Ces systèmes laisseraient entrer des travailleurs qualifiés comme des travailleurs non qualifiés pour des périodes courtes. Ils faciliteraient les mouvements temporaires de travailleurs en permettant « aux individus des pays d'émigration et des pays d'immigration de participer aux réseaux transnationaux, sans avoir à choisir un endroit ou un autre » (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007).

Les décideurs publics s'intéressent de plus en plus à des instruments de politique d'aide extérieure autres que l'aide pour stimuler le développement. Tout comme certains enjoignent les pays riches à réformer leurs politiques commerciales pour favoriser le développement des pays à revenu plus faible, un nombre croissant de spécialistes attirent l'attention sur le rôle que pourrait jouer les politiques migratoires à ce niveau. Dayton-Johnson et Xenogiani définissent les politiques migratoires comme « l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour influencer l'ampleur et la composition des flux de migrants, dont celles qui régissent les possibilités d'obtention d'un visa, les accords bilatéraux ou multilatéraux concernant la circulation des personnes, la propension à promulguer des amnisties et des régularisations, les règles applicables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, les engagements concernant le regroupement familial, les contrôles aux frontières et autres réglementations ».

Compte tenu de l'augmentation régulière des flux migratoires, du phénomène de vieillissement de la population dans les pays industrialisés, du manque de main d'œuvre dans certains domaines de l'économie des pays développés, et du fossé persistant entre le revenu et le niveau de vie des pays en développement et des pays développés, mettre en place des politiques migratoires efficaces semble être une préoccupation de premier ordre (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). Les pays en développement en particulier pourraient avoir beaucoup à gagner en termes de croissance, d'investissement, d'accumulation de capital humain et de réduction de la

pauvreté, à condition de définir avec précision les effets positifs permis par l'émigration et les moyens de les favoriser.

Ce mémoire se propose donc d'étudier les impacts économiques de l'émigration sur les pays en développement par le biais de modèles théoriques et d'observations empiriques. En d'autres termes, quels sont les effets de l'émigration sur le développement économique du pays d'origine ? Par quels mécanismes les flux migratoires impactent sur le développement du pays, dans quels sens vont ces impacts et quelle est leur intensité ?

Nous structurerons notre développement en trois parties permettant d'analyser tour à tour tous les mécanismes de l'émigration ayant des conséquences centrales sur le pays d'origine des migrants. Dans une première partie, nous aborderons la question de l'impact du départ des travailleurs non qualifiés et le débat autour de la fuite des cerveaux. Dans une seconde partie nous nous pencherons sur la question des transferts de fonds, leurs déterminants, leur impact sur la croissance mais aussi sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Dans une dernière partie, nous nous intéresserons aux phénomènes transnationaux des diasporas, des migrations de retour et des migrations circulaires et discuterons leurs apports et leurs limites.

Partie 1 : Fuite des cerveaux et perte de travailleurs non qualifiés

Le phénomène actuel de mondialisation a entraîné une explosion des échanges de toute nature entre les pays, cependant, les flux migratoires n'ont pas connu la même croissance exponentielle. Les politiques migratoires restrictives mises en place par les pays développés sont à l'origine du rôle relativement marginal joué par les flux internationaux de travailleurs non qualifiés. Pourtant les incitations économiques en faveur des migrations internationales se sont accrues. Depuis la fin des trente glorieuses, la majeure partie des pays développés tente de limiter les nouvelles entrées, à l'exception des migrants qualifiés.

En effet on a vu en introduction qu'on observait depuis quelques années une forte croissance de la proportion des migrants qualifiés dans les flux migratoires globaux. Le nombre de migrants qualifiés résidant dans un pays de l'OCDE aurait augmenté deux fois et demi plus vite que celui des migrants non qualifiés entre 1990 et 2000.

Nous verrons dans un premier temps que le départ des travailleurs non qualifiés a toutes les chances d'avoir des retombées positives sur le pays d'origine. Dans un second temps nous étudierons en détail le débat sur les effets de la fuite des cerveaux sur le pays d'origine.

I) Les effets de la perte des travailleurs non qualifiés

Le programme de recherche de l'OCDE sur les effets économiques et sociaux de la migration sur les pays émetteurs (2004) permet l'accès à des données précises sur l'origine des migrants peu qualifiés résidant dans les pays de l'OCDE. L'Europe dispose d'un réservoir de travailleurs peu qualifiés parmi les résidents d'origine étrangère beaucoup plus important qu'aux Etats-Unis. En effet, les premiers programmes d'appel à la main d'œuvre étrangère dans les années 70 cherchent à attirer des travailleurs pour répondre à la demande dans le secteur industriel et dans le secteur des services basiques. L'installation de ces migrants a été rapidement suivie par des programmes de réunification familiale, permettant l'arrivée d'individus au profil socio-économique souvent similaire. En 2000, on comptait près de 11 millions d'immigrés avec un niveau d'éducation faible dans les pays européens de l'OCDE contre 6 millions avec un niveau d'éducation secondaire et 5 millions diplômés du supérieur.

L'analyse de la composition des flux migratoires vers l'Europe montre qu'un tiers des migrants peu qualifiés viennent d'Asie, un autre tiers de l'Europe élargie et le reste est divisé entre des migrants du Moyen Orient et d'Afrique du Nord.

L'effet général des flux migratoires sur le marché du travail du pays d'origine reste très variable et dépend de ses caractéristiques initiales ainsi que de nombreux facteurs tels que les barrières institutionnelles, la flexibilité des salaires, le rôle du commerce international, la capacité des travailleurs restant à acquérir de nouvelles compétences, leur volonté de se déplacer vers des zones où les emplois sont disponibles. Dans le cadre de ce mémoire, nous simplifierons cette étude à deux cas de figures distingués par la littérature: celui d'une économie où le chômage et le sous-emploi est faible et celui d'une économie avec une masse importante de chômeurs et de sous-employés. On trouve ces deux modèles d'économie à travers le monde. Puis, nous nous pencherons sur la question du rôle de réduction de la pauvreté de l'émigration peu qualifiée.

A) Le rôle du chômage et sous-emploi dans le pays d'origine

1) Le cas d'une économie avec un large réservoir de chômeurs et de sous-employés

Dans une économie où il existe un large réservoir de chômeurs et où beaucoup de travailleurs sont sous-employés et gagnent des salaires dérisoires, les travailleurs émigrants peu qualifiés sont soit des chômeurs, soit peuvent être facilement remplacés par des travailleurs avec un profil similaire. Le nombre d'émigrants reste limité par rapport à l'étendue du marché du travail. Le coût supporté par les producteurs au cours de cette opération est alors pratiquement nul, on n'observe rarement d'effet sur le niveau de la production ni d'augmentation des salaires (Lucas, 2004 ; Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007).

L'effet de l'émigration des travailleurs peu qualifiés dans ce type d'économie est néanmoins positif pour les travailleurs demeurant dans le pays d'origine puisque le temps d'attente pour trouver un emploi est raccourci d'une part, et que les travailleurs sous-employés ont la possibilité d'obtenir un meilleur emploi d'autre part. Cependant, dans le cas où la substituabilité entre les compétences des travailleurs émigrant et celles des travailleurs restant dans le pays est faible, le phénomène d'émigration pourra avoir un impact négatif sur la production et sur la qualité du travail fourni (Katseli et al., 2006).

Lucas (2004) trouve que ce modèle correspond aux économies du Bangladesh, de l'Inde, de l'Indonésie et du Sri Lanka.

2) Le cas d'une économie avec peu de chômage et de travailleurs sous-employés

Dans le cas d'une économie en développement où le chômage est faible et où peu de travailleurs sont sous-employés, l'émigration force à l'augmentation des salaires. En effet, la demande de travailleurs possédant des caractéristiques similaires à celle des émigrants augmente, et ces travailleurs voient leurs salaires augmenter. Il y a un risque

de baisse de la production dans un premier temps, les employeurs faisant face à une pénurie de main d'œuvre (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). Cependant l'effet est positif pour les travailleurs peu qualifiés qui bénéficient quant à eux d'une hausse des salaires. De plus, sur le long terme, il est probable que l'économie commence à s'adapter à l'offre de travail plus faible de travailleurs peu qualifiés et que la production rejoigne petit à petit son niveau antérieur (Katseli et al., 2006).

3) Les preuves empiriques

Ce dernier modèle correspond-il vraiment à la réalité économique des pays en développement ? Les études empiriques montrent une réduction massive de la main d'œuvre correspondant à un recrutement des travailleurs à l'étranger conduisant à une hausse des salaires dans le cas du secteur industriel philippin, cependant on observe qu'un taux de chômage élevé persiste. On observe également une augmentation du coût du travail au Malawi et au Mozambique suite à un départ massif vers les mines d'Afrique du Sud. C'est également le cas des travailleurs pakistanais, en particulier dans le secteur du bâtiment, suite à d'importants flux d'émigration vers les pays du Golfe Persique (Lucas, 2004).

On trouve ces deux modèles d'économie à travers le monde. Néanmoins, le modèle avec surplus de travailleurs peu qualifiés est plus fréquent dans les économies en développement avec un fort taux d'émigration. Les exemples des Philippines ou du Pakistan ne représentent pas la majorité des pays émetteurs de travailleurs peu qualifiés. Un rapport du FMI (2005) présente le taux de croissance du salaire réel et le taux de chômage moyen pour certains pays d'émigration tels que la Macédoine, la Croatie, la Turquie, le Maroc, l'Algérie. A l'exception de la Croatie, ces indicateurs présentent une certaine stagnation dans le marché du travail du pays d'origine. Cependant, le départ massif de ces travailleurs non qualifiés ne semble pas non plus avoir eu d'effets négatifs sur l'économie des pays d'origine.

On distingue certains cas où l'émigration a pu jouer un rôle particulier sur le marché du travail. Beaucoup d'études sur le sujet s'intéressent au cas mexicain. Mishra

(2007) examine la corrélation entre l'émigration aux Etats-Unis depuis le Mexique et les changements de salaire des personnes restantes sur la période 1970-2000. Ses résultats montrent une élasticité des salaires à l'émigration de 0,40 impliquant qu'une réduction de 10% de l'offre de travail due à l'émigration impliquerait une augmentation des salaires de 4%. Mishra conclue en disant que 13% de la main d'œuvre mexicaine ayant émigré entre 1970 et 2000, une augmentation de 8% des salaires peut être attribuée aux flux migratoires. Aydemir et Borjas (2007) suivent le même procédé et trouve une élasticité de 0,56, toujours au Mexique. Hanson (2010) traduit son inquiétude que l'augmentation des salaires fasse perdre aux industries mexicaines embauchant beaucoup de main d'œuvre peu qualifiée leur avantage comparatif. Il semble cependant que les différences de salaire Mexique-Etats-Unis demeurent suffisamment importantes pour que l'augmentation des salaires au Mexique n'ait pas d'effets néfastes à ce niveau-là.

B) Emigration des travailleurs peu qualifiés et réduction de la pauvreté

Dans le Working Paper n°250 de l'OCDE, Katseli et al. (2006) soutiennent qu'il importe peu que les flux d'émigration soient à l'origine d'une augmentation des salaires pour la population restante ou simplement diminuent le nombre de chômeurs et de sous-employés, dans les deux cas la situation des travailleurs restant est améliorée. Les deux modèles permettent de réduire la pauvreté dans le pays d'origine.

De plus, contrairement aux idées reçues, l'émigration des travailleurs non qualifiés a généralement un impact plus fort sur la réduction de la pauvreté que l'émigration du personnel qualifié. Les migrants peu qualifiés viennent le plus fréquemment de familles dont les revenus sont plus faibles (que les familles des travailleurs qualifiés) or la réduction de la masse de travailleurs non qualifiés sur le marché offre davantage d'opportunités à ceux qui peuvent se substituer aux migrants dans le pays d'origine, soit aux plus pauvres. De plus, contrairement à la croyance générale, les émigrés non qualifiés envoient en moyenne plus d'argent que les migrants qualifiés. C'est ce que nous étudierons dans une deuxième partie.

L'impact de l'immigration dans les pays d'accueil ne fait pas l'objet de ce mémoire mais on peut dire que de nombreuses preuves (les tendances démographiques, les besoins présents et futurs du marché du travail et les caractéristiques économiques des pays de l'OCDE) laissent penser qu'une immigration bien gérée pourrait également avoir des effets bénéfiques sur le pays d'accueil. Les politiques migratoires des deux côtés devraient donc être plus flexibles en ce qui concerne les flux de travailleurs non qualifiés. Malheureusement, tant que des barrières à l'entrée de ces migrants se maintiendront dans les pays d'accueil, il sera difficile de voir croître légalement ces flux de travailleurs.

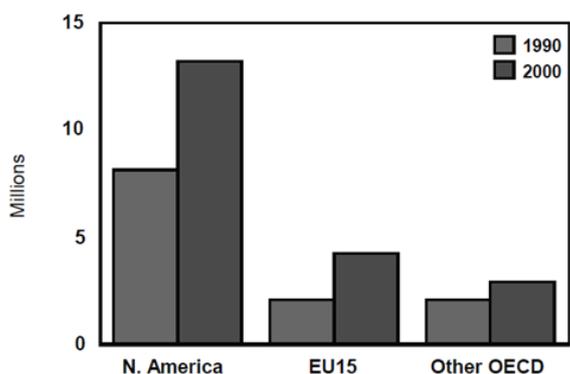
En conclusion, on peut dire que les effets du départ des travailleurs non qualifiés sont globalement positifs pour le pays d'accueil mais limités par les politiques restrictives mises en place par les pays d'accueil. Plus de réflexions théoriques et d'études empiriques seraient néanmoins nécessaires pour bien cerner les problématiques soulevées par la perte de la main d'œuvre non qualifiée. Une plus grande attention est accordée dans la littérature au phénomène de fuite des cerveaux, auquel nous nous intéresserons plus en détail dans une seconde partie.

II) La fuite des cerveaux : un impact controversé

Dans les années 1980, le Canada et l'Australie, pays traditionnellement récepteurs de flux migratoires mettent en place des politiques migratoires sélectives dans le but de privilégier l'accueil de migrants qualifiés. Leur entrée sur le territoire national est acceptée au regard de leurs compétences intrinsèques sans que ces individus aient eu besoin de répondre à une offre d'emploi. Ce phénomène a également atteint les Etats-Unis dans les années 1990 et récemment certains états européens (Domingues Dos Santos, 2006). On note que les pays de l'Est asiatiques ont

également l'intention d'accueillir chez eux les meilleurs spécialistes et commencent à mettre en place des politiques dans ce sens (Lucas, 2004).

Un phénomène de concurrence mondiale pour attirer les spécialistes les plus qualifiés, sans concertation aucune entre ces pays ni avec les pays d'origine, est en train de se mettre en place. En termes de proportion, les Etats-Unis attirent, pour le moment, beaucoup plus de cerveaux que l'Union Européenne, même en provenance de l'Afrique subsaharienne (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). La graphique ci-dessous représentant le nombre de migrants qualifiés du secteur tertiaire dans les pays de l'OCDE entre 1990 et 2000 laisse apparaître très clairement que les Etats-Unis attirent de manière significative beaucoup plus de travailleurs qualifiés que les pays européens (Docquier et Marfouk, 2005).

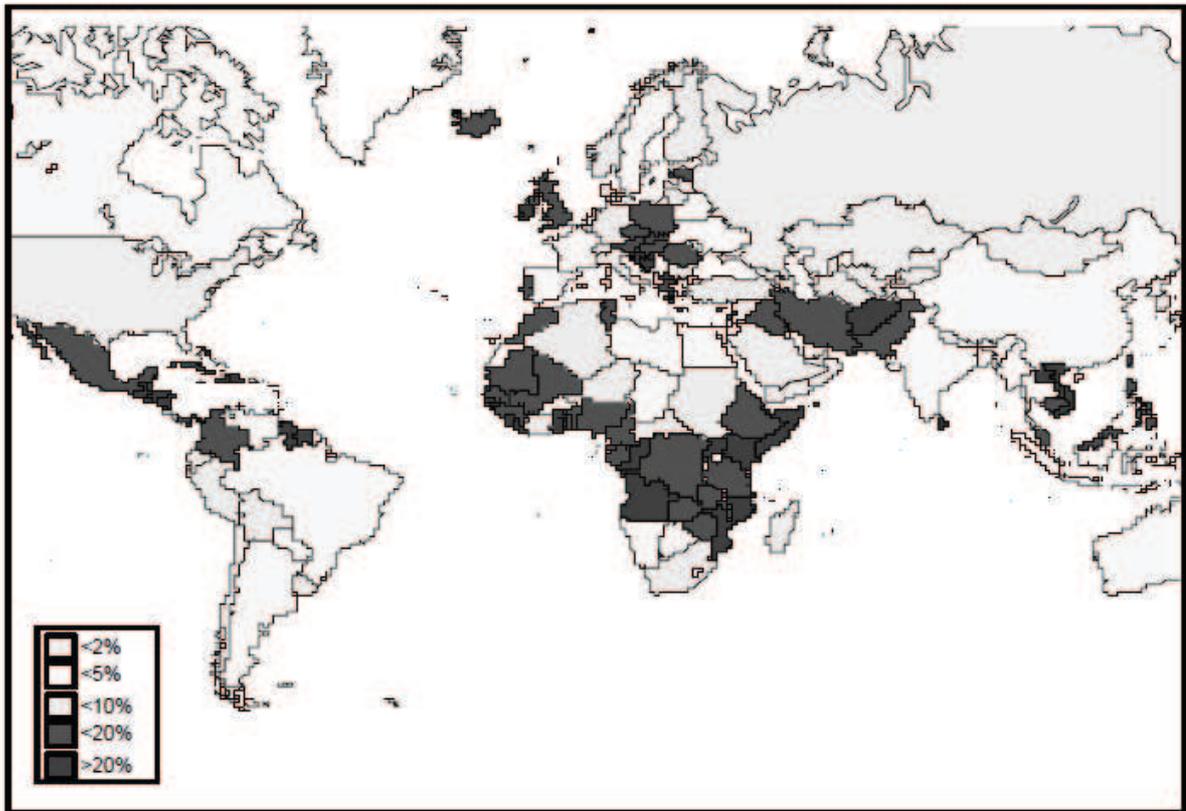


Nombre de migrants éduqués du secteur tertiaire dans les pays de l'OCDE en 1990 et 2000 (Docquier et Marfouk, 2005)

Nous verrons dans un premier temps l'importance du phénomène de fuite des cerveaux dans les pays en développement, puis les arguments défendant un effet négatif de la fuite des cerveaux rencontrés dans la littérature, on parle de « Brain Drain Effect ». Pour finir, nous étudierons les arguments de la nouvelle littérature à propos d'un effet positif de la fuite des cerveaux, le « Brain Gain Effect ».

A) L'importance de la fuite des cerveaux

Selon des données de l'OCDE datant de 2000, les régions du monde les plus sujettes au départ de leur personnel qualifiés sont l'Amérique Centrale et les Caraïbes, certains pays de l'Asie du Sud Est, l'Europe de l'Est et les Balkans, certains pays du Moyen Orient et d'Asie Centrale et la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (OCDE 2005).



*Pourcentage de nationaux qualifiés résidants dans les pays de l'OCDE
(OCDE, 2004)*

Les données de Carrington et Detragiache (1998) pour le FMI sont considérées comme les plus fiables pour estimer l'importance de la fuite des cerveaux vers les Etats-Unis. Leur étude porte sur l'émigration de 61 pays en développement représentant environ 70% de la population totale du monde en développement. Les auteurs ont utilisé majoritairement les données du recensement américain de 1990 dans lequel il est indiqué le pays de naissance de l'individu et le nombre d'années

d'études effectuées. Les individus sont classés en trois groupes : études primaires (0 à 8 années de scolarité), secondaires, (9 à 12 années) et supérieures (plus de douze années).

Le plus grand groupe d'immigrants aux Etats-Unis (environ 3,7 millions) est constitué de personnes ayant fait des études secondaires et provenant d'autres pays nord-américains, en particulier du Mexique. On trouve également, sur le sol américain, 1,5 millions de diplômés de l'enseignement supérieur de l'Asie et du Pacifique. Plus de 730 000 philippins et 400 000 chinois, 225 000 indiens et 128 000 africains vivant aux Etats-Unis ont un niveau d'études secondaires ou supérieures. Les mouvements migratoires d'africains n'ayant pas dépassé le primaire sont quasiment nuls.

Les auteurs comparent ensuite ces estimations avec le nombre de personnes de chacun de ces groupes qui restent dans le pays d'origine (ils ventilent par niveau d'instruction la population de chaque pays en développement de l'échantillon grâce à des données recueillies par Barro et Lee en 1993). Pour la plupart des pays, c'est chez les diplômés de l'enseignement supérieur que le taux de migration est le plus élevé sauf dans les pays d'Amérique Centrale et en Equateur. Parmi quelques exemples, on peut citer la Guyane, où plus de 70% des diplômés de l'enseignement supérieur sont partis s'installer aux Etats-Unis, les petits pays d'Afrique et des Caraïbes avec 30% des qualifiés migrant vers les Etats-Unis, l'Iran qui perdu plus de 15% de ses diplômés et Taiwan 8 à 9%.

Ces chiffres traduisent bien l'importance du phénomène de fuite des cerveaux et pourquoi celui-ci suscite l'intérêt des chercheurs. Il convient maintenant de déterminer les effets de ce départ de la main d'œuvre qualifiée sur le pays d'origine.

B) L'existence d'un « Brain Drain Effect »

De manière générale, il existe une croyance commune que la fuite de cerveaux est néfaste pour le pays d'origine. Mountford (1997) parle « d'intuition » de l'existence

d'un cercle vicieux dans lequel les pays développés « siphonnerait » les pays en développement de leurs travailleurs qualifiés, ce qui leur permettrait de stimuler encore plus leur productivité aux dépens de celle des pays d'origine.

Nous verrons en quoi la théorie de la croissance endogène alimente ces inquiétudes, que le départ des migrants qualifiés peut être à l'origine de pertes de participation aux finances publiques et enfin que la perte d'un personnel qualifié peut limiter l'accès à certains services. Nous terminerons par des recommandations sur la nécessité de développer des opportunités dans le pays d'origine.

1) L'accumulation de connaissances comme moteur de la croissance

La théorie de la croissance endogène a été développée par Paul Romer et Robert Lucas. Elle est basée sur l'idée d'une croissance auto-entretenu, contrairement aux théories antérieures, notamment celle de Solow. Selon la théorie de la croissance endogène, un des principaux moteurs de la croissance est l'accumulation de connaissances. Mankiw et al ont prouvé en 1992 que le niveau de scolarisation était une variable significative pour expliquer les différences de croissance entre les pays.

En effet, la présence d'individus qualifiés dans le système productif permet des externalités positives sur les autres citoyens puisque ils (en particulier les scientifiques et les ingénieurs) contribuent à l'innovation, au progrès technique et permettent d'améliorer la productivité. Leur départ est donc à même d'imposer de lourdes pertes pour l'économie. Pour Beine, Docquier et Rapoport (2001), l'accélération des flux migratoires depuis quelques décennies entraîne la définition d'une théorie moderne de la croissance endogène mettant en relation croissance, migration et éducation. Si l'on considère le problème de la fuite des cerveaux de manière simple, le départ des travailleurs qualifiés limite l'accumulation de connaissances dans le pays d'origine et est ainsi néfaste pour la croissance de ce même pays (Domingues Dos Santos, 2006).

Le groupe de travail de la Banque Mondiale sur l'Enseignement Supérieur a défini en 2000 les externalités positives principales induites par l'éducation supérieure sur

l'économie d'un pays. La pondération de leur importance n'est cependant pas précisée. L'étude souligne tout d'abord l'augmentation générale des revenus grâce à la formation d'une frange de la population, du fait des effets d'agglomération ou de voisinage permettant une plus grande productivité (les économies d'agglomération ou de voisinage représentent les avantages comparés en termes de productivité que procure une firme, ou dans le cas des migrations, un individu, aux autres firmes ou aux autres individus de la région, du fait de ses caractéristiques). Un autre effet externe bénéfique de l'éducation est l'influence d'une population éduquée sur le climat social avec une réduction de la criminalité, un développement du sens civique, une amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé publique. Enfin, l'accumulation de capital humain permet des économies d'échelle et stimule le progrès technique, ces deux éléments étant à l'origine d'un gain de productivité pour le pays d'origine (World Bank, 2000).

Davies (2003) qualifie ces effets d'externalités marchandes statiques, non marchandes statiques et dynamiques. Suite à des observations empiriques au niveau macroéconomique et microéconomique il rejette l'hypothèse de l'existence d'externalités marchandes statiques soit l'existence d'effets d'agglomération sur les revenus. Les preuves empiriques concernant les effets non marchands et dynamiques sont plus nuancées mais de manière générale il semble que le progrès technique (permis par l'augmentation du stock de capital humain dans l'économie) soit la variable ayant le plus d'impact sur la croissance, en particulier dans les pays les plus pauvres.

La notion de capital humain d'un individu renvoie à ses attributs productifs. Le capital humain est corrélé au revenu. En investissant du temps ou des ressources dans le but d'acquérir des compétences techniques aujourd'hui, les individus rationnels cherchent à améliorer leur revenu dans le futur.

Cependant, en sciences économiques, on fait l'hypothèse que l'individu choisit rationnellement d'investir ou non dans son éducation. Or, les individus ne prennent pas en compte les externalités positives que l'accumulation de capital humain apporte

à la production nationale, ainsi les choix individuels ne mènent pas à l'optimum social. C'est pourquoi, une grande partie du capital humain formé est perdu par le pays d'origine à travers l'émigration, les pays d'accueil des migrants offrant un rendement de l'éducation plus important. Il existe une large littérature concernant ce phénomène de « brain drain ». Selon cette théorie, les états devraient donc s'efforcer de contenir cette fuite des cerveaux vers les pays à haut revenu (Stark, 2005).

D'un point de vue empirique, la littérature économique semble en effet mettre en évidence une corrélation entre le nombre d'années d'études et le taux de croissance de l'économie. Cependant il existe des doutes sur le sens de la corrélation c'est-à-dire si l'éducation est à l'origine de la croissance ou si l'augmentation des revenus parmi la population permet l'éducation. Des doutes sérieux ont été émis sur l'hypothèse que l'éducation causait la croissance (Bils et Klenow, 2000). D'autre part, la mesure de bénéfices externes est très difficile à mesurer empiriquement. Dans la réalité, il est probable que la perte d'accumulation de capital humain imposée par le départ des plus qualifiés dépende des situations.

2) La perte de participation aux finances publiques

Un autre élément permettant de justifier la théorie du « brain drain effect » sont les pertes fiscales dues au départ du personnel qualifié pour le pays d'origine, compte tenu du fait que les travailleurs qualifiés sont ceux qui contribuent le plus aux finances publiques. Ces pertes sont composées de deux éléments : les impôts et taxes que le migrant aurait versés au trésor public s'il était resté dans le pays et la perte du rendement de l'investissement gouvernemental dans le capital humain de ces individus à travers les subventions à l'éducation. En ce qui concerne ces dernières, il faut souligner que le coût supporté par l'Etat par individu en études supérieures est bien plus important que le coût de l'éducation primaire et secondaire. Ces coûts sont particulièrement élevés dans les pays à bas revenu (Lucas, 2005).

Johnson (1967) souligne que si on prend en compte la diminution des recettes fiscales, il faut également prendre en compte les économies réalisées par l'Etat à travers la diminution de la dépense publique du fait du départ du travailleur.

Peu d'études empiriques établissent les gains et les coûts pour le trésor public du départ des migrants. L'étude empirique sur le départ des cerveaux indiens vers les Etats-Unis (en particulier les émigrants de l'industrie high tech) de Desai, Kapur et Mc Hale (2009) donne une estimation moyenne des pertes fiscales dues à ce phénomène à 0,04% du PIB entre 1990 et 2001. Cependant en faisant l'hypothèse d'une augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB de l'Inde (hors budget de défense et paiement des intérêts de la dette), les économies permises par le départ des migrants sur les dépenses publiques seraient globalement supérieures aux pertes de revenus fiscaux. Une autre étude réalisée en 1993 aux Etats-Unis permet de mettre en évidence que la majorité des coûts de l'enseignement des premières années de supérieur des étrangers étudiant sur le sol américain ne semble pas être supportée par le pays d'origine (Enquête Nationale Américaine des Diplômés du Supérieur 1993). Néanmoins il est difficile de généraliser ces résultats empiriques car le niveau de dépenses publiques consacrées aux travailleurs qualifiés susceptibles d'émigrer risque de varier considérablement selon le pays étudié.

Certains chercheurs avancent qu'une des solutions pour réduire le brain drain serait de taxer les émigrants à l'étranger mais cette solution semble difficile à appliquer de manière concrète (Domingues Dos Santos, 2006).

3) Un accès plus difficile aux services

Enfin, la perte d'un personnel qualifié tel que les médecins, les infirmières, les enseignants, peut rendre difficile l'accès à certains services en particulier en ce qui concerne la santé et l'éducation (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). Le concept de développement va au-delà de la croissance pure. C'est lorsqu'on prend en compte cette nuance que la présence d'un personnel qualifié dans le pays prend toute son importance. En effet, en plus de la nécessité d'un personnel médical pour assurer la

santé publique, des professeurs compétents sont requis pour assurer l'éducation des générations suivantes et ainsi la promotion la stabilité politique et des droits de l'homme (Lucas, 2004). La diffusion du virus du sida doublée d'émigration massive du personnel médical en Afrique Subsaharienne en particulier a été à l'origine d'inquiétudes pour les gouvernements des pays de départ. De plus la demande de professionnels de la santé est susceptible d'augmenter dans les pays de l'OCDE face au phénomène de vieillissement de la population, ce qui risque d'entraîner un départ massif des professionnels de la santé (Katseli et al., 2006).

Dans le cas où la perte d'un personnel qualifié peut rendre difficile l'accès à certains services, la migration de remplacement peut être une solution. Dans de plus en plus de pays, il devient fréquent que les postes laissés vacants par la main d'œuvre qualifiée émigrant soient récupérés par des travailleurs immigrés d'un pays tiers. Bundred et Levitt (2000) prennent l'exemple des docteurs pakistanais migrant au Royaume-Uni tandis que les docteurs anglais migrent au Canada et les Canadiens aux Etats-Unis. Cependant il semble que dans ce schéma le pays le moins développé, au bout de la chaîne, soit toujours celui qui soit lésé.

Il est surtout important de développer des opportunités d'emploi pour les travailleurs qualifiés dans les pays d'origine, et pas uniquement dans le domaine de la santé (Dumont, 2007). Beine, Docquier et Rapoport (2001) proposent d'effectuer des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation en s'appuyant sur l'aide étrangère, ce qui permettrait de développer de nouvelles compétences dans ces secteurs et surtout, reconstituer l'offre de travailleurs qualifiés dans ces domaines fortement touchés par la fuite des cerveaux. Des partenariats public/privé émergent dans ces secteurs dans certains pays tels que les Philippines afin de financer des formations spécifiques et ont obtenu de très bons résultats. Dumont préconise également la mise en place de « pôles d'excellence disciplinaires au niveau régional » dans le but de maintenir les cerveaux dans leurs régions d'origine.

C) Les arguments en faveur d'un « brain gain effect »

Dans le cas de la fuite des cerveaux on étudie l'impact des migrations quand les agents ne sont pas homogènes. Nous verrons dans un premier temps les effets bénéfiques produit par l'augmentation des rendements de l'éducation, elle-même dépendant du départ de travailleurs qualifiés, puis nous étudierons en détail le modèle de Mountford (enrichi par Beine et al.) mettant en place les conditions pour que l'effet brain gain domine l'effet brain drain et les études empiriques à l'appui. Enfin nous nous pencherons sur la question plus politique du financement de l'éducation dans les pays en développement.

1) Les effets bénéfiques de l'augmentation des rendements de l'éducation

Très rapidement a émergé dans la littérature l'hypothèse que donner aux individus la possibilité d'émigrer permettrait d'augmenter les rendements espérés de l'éducation, c'est-à-dire la moyenne des salaires des travailleurs qualifiés dans les pays d'accueil et dans le pays d'origine, pondérée par la probabilité d'émigrer et celle de rester dans le pays d'origine.

Stark et al (1997) s'opposent aux théories du Brain Drain en avançant que la migration est un signe avant-coureur de gain de capital humain parmi les travailleurs d'une économie plutôt que la responsable d'une fuite du capital humain. L'intuition est que dans une économie pauvre avec une croissance insuffisante, le rendement du capital humain a des chances d'être faible et limite ainsi les incitations à l'éducation. Sachant que le capital humain sera mieux rémunéré dans des pays valorisant plus l'éducation, la perspective d'émigration incite alors les individus à se former à un niveau socialement désirable pour le pays d'origine (Bhagwati et Hamada, 1974; Stark et al 1997; Beine et al, 2001). Bien que certains individus qualifiés choisissent en effet la voie de l'émigration, certains seront amenés à rester dans le pays d'origine, augmentant ainsi le niveau d'éducation moyen. Dans ce modèle, l'émigration joue

donc un rôle sur le développement en augmentant le nombre de personnes qualifiés dans le pays d'origine et en stimulant ainsi la croissance.

De nombreuses études empiriques sur le sujet déterminent les conditions selon lesquelles l'émigration pourrait permettre une accumulation de capital humain. D'une part, pour que l'émigration ait un effet positif sur le pays d'origine, il faut que tous les individus de la société puissent espérer émigrer en atteignant un niveau de capital humain suffisant (c'est-à-dire que seuls les individus qualifiés aient une probabilité non nulle d'émigrer). En effet dans le cas inverse, la possibilité d'émigrer augmenterait également le salaire relatif des travailleurs non qualifiés et réduirait ainsi les incitations à investir dans l'éducation (Faini, 2007). D'autre part, comme dit précédemment il faut qu'une fraction de la population ayant investi en éducation puisse effectivement migrer (Stark, 2005).

2) Le modèle de Mountford et de Beine, Docquier et Rapoport

Cet argument a notamment été développé par Andrew Mountford dans un article fondateur de 1997, enrichi par Stark et al. en 1997, puis par Beine et al. en 2001. Nous étudierons dans le cadre de ce mémoire le modèle de Mountford et les éléments d'enrichissement du modèle apportés par Beine et al. (2001).

Andrew Mountford, sur la base du modèle développé par Miyagiwa en 1991, est l'un des premiers chercheurs à faire cette hypothèse d'un impact positif de la fuite des cerveaux sur l'économie du pays d'origine. Le modèle de Mountford montre que le Brain Drain peut avoir des effets bénéfiques sur le niveau de productivité de l'économie d'origine lorsque, durant la « période précédente », on trouve des « externalités de croissance » associées à la proportion de travailleurs éduqués dans l'économie.

- Seuil de capacité latente

Mountford introduit une notion d'hétérogénéité dans son modèle à savoir que tous les individus n'ont pas les mêmes capacités à apprendre. Il définit l'idée de seuil de « capacité latente » (latent ability) à partir duquel il est intéressant pour un individu d'investir en éducation. Pour cela Mountford fait l'hypothèse que chaque individu a un niveau de capacité latente défini. On définit e_i comme la capacité latente de l'individu i distribuée selon un intervalle $[0 ; E]$.

Il définit trois périodes. Pendant la première période, les agents peuvent investir dans leur éducation en contractant une dette à un certain taux. Le coût de l'éducation est fixe et supporté individuellement (et non par les finances publiques). Les agents choisissant d'investir dans l'éducation obtiennent e_i unités d'efficacité de travail (soit sont plus productifs) pour la deuxième période. Les agents qui n'investissent pas en éducation n'obtiennent qu'une unité d'efficacité.

Pendant la seconde période, les agents travaillent et gagnent un revenu croissant selon leurs unités d'efficacité de travail. Leur productivité dépend du temps dédié à l'éducation dans la première période. Ceux ayant investi en éducation doivent repayer la dette de la première période. C'est dans cette période qu'ils doivent épargner pour pouvoir consommer dans la troisième période.

Ainsi selon les capacités latentes de chacun, on peut calculer s'il est intéressant ou non pour l'individu d'investir en éducation. On peut définir un seuil e^* de capacité latente à partir duquel il est intéressant pour l'individu d'investir dans son éducation. Mountford fixe e^* comme appartenant à l'intervalle $[0+\varepsilon ; E-\varepsilon]$ avec $0 < \varepsilon < \frac{E}{2}$.

On considère que chaque génération a des capacités latentes suivant la même distribution et que les capacités des enfants sont indépendantes de celles des parents.

Dans leur modèle, Beine, Docquier et Rapoport parle de «capacité à apprendre » (ability to learn) différente pour chaque individu. Contrairement au modèle de Mountford, dans le modèle de Beine, Docquier et Rapoport, la croissance économique est due à la transmission intergénérationnelle du capital humain. La notion de capital

humain hérité correspond au capital humain transmis par la génération précédente aux plus jeunes.

- L'externalité de croissance

L'idée de l'externalité de croissance est que la présence de travailleurs éduqués dans l'économie durant la période précédente a un effet positif sur la croissance. L'idée est que le niveau de productivité dans une économie est lié au niveau d'éducation de la période précédente. Cette hypothèse a été prouvée théoriquement par divers auteurs parmi lesquels Galor et Tsiddon en 1994, ainsi que par de nombreuses études empiriques tant au niveau macroéconomique notamment par Mankiw et al. en 1992.

Le seul élément dynamique du modèle de Mountford est l'externalité de croissance : la proportion de travailleurs éduqués en période t est une fonction croissante de la proportion de travailleurs éduqués en période $t-1$. On suppose que l'externalité est suffisamment importante pour que le travailleur le plus capable choisisse toujours l'éducation même si personne n'était éduqué dans la période précédente.

Une évolution centrale du modèle de Beine et al. est que l'externalité de croissance vient d'une source différente. Dans le modèle de Mountford, le facteur de croissance dépendant de la proportion de personnes éduquées restant dans le pays tandis que dans celui de Beine, Docquier et Rapoport c'est le taux de capital humain moyen dans la génération de travailleurs restant dans le pays d'origine qui influe sur la croissance.

- « A beneficial brain drain »

On prend le cas où l'émigration est limitée par le pays d'accueil, voire le pays d'origine, au niveau des contrôles d'immigration, des visas. Mountford fixe π , la probabilité d'émigrer si l'agent est éduqué (avec $\pi=0$, l'économie est en autarcie et $\pi=1$, tout le monde quitte l'économie). On est donc dans un contexte d'incertitude de

la réussite de l'émigration. On suppose que les niveaux de salaires et de technologie sont toujours plus élevés dans l'économie mondiale que dans le pays d'origine, qui prend la forme d'une petite économie ouverte, pour qu'il y ait des incitations à émigrer. La décision d'émigrer de l'agent devient alors une question d'espérance d'utilité. On suppose que les agents sont neutres au risque de ne pas pouvoir migrer. Tous les agents avec une capacité latente supérieure au seuil e^* investiront donc en éducation.

Le but du modèle est de définir un niveau positif optimal d'individus émigrants effectivement qui bénéficie à l'économie en termes de productivité. On suppose une distribution uniforme des capacités (soit sa fonction de densité $g(e_i) = \frac{1}{E}$)³.

Le Brain Drain permet de baisser le seuil de capacité requis avant que l'éducation ne devienne rentable de e^*_{NM} à e^*_{BD} . Cela augmente donc la masse d'agents éduqués dans l'économie de :

$$\frac{(e^*_{NM} - e^*_{BD})}{E}$$

Cependant une fraction π de ces agents émigreront ce qui baisse ainsi la masse d'agents éduqués dans l'économie de :

$$\frac{(E - e^*_{BD})}{E} \times \pi$$

L'effet de la fuite des cerveaux sera alors positif ou pas selon la valeur relative de ces grandeurs. La soustraction des deux précédentes équations doit être positive, c'est-à-dire que la masse d'agents éduqués doit augmenter dans l'économie source avec le brain drain. En effet si on considère les externalités de croissance

³ La loi uniforme est la loi de probabilité continue la plus simple, définie sur un intervalle fini $[a ; b]$. Elle est utilisée pour modéliser une variable répartie uniformément sur un ensemble fini. Une fonction de densité de est une fonction qui permet de représenter une loi de probabilité sous forme d'intégrales.

(fonction positive du niveau moyen de capital humain), si le Brain Drain fait croître le niveau de capital humain il fait aussi augmenter la croissance.

Mountford trouve que la fuite des cerveaux augmentera la proportion de personnes éduquées dans le pays d'origine et donc aura des effets positifs sur l'économie à travers les externalités de croissance, si la probabilité d'émigrer est faible, le salaire mondial très haut relativement au salaire domestique, et la proportion de personnes éduquées dans l'économie émettrice basse à l'origine. L'émigration de travailleurs qualifiés augmente alors la productivité à court terme et à long terme dans l'économie d'origine.

Le modèle de Beine et.al reprend le même mécanisme. Ils qualifient de « brain effect » le premier terme de l'équation, c'est-à-dire l'augmentation de la main d'œuvre qualifiée dans le pays permettant de stimuler la croissance. La deuxième partie de l'équation est qualifiée de « drain effect » c'est-à-dire la fraction de travailleurs qualifiés émigrant de fait ayant un effet négatif sur la croissance. La fuite des cerveaux est positive lorsque le premier effet domine (soit quand le premier terme est plus élevé que le second). Les auteurs qualifient ce phénomène de « beneficial brain drain ». Les pays ouverts à l'émigration connaissent alors un taux de capital humain moyen plus élevé et donc une croissance plus forte que les pays fermés à l'émigration. Docquier (2007) suggère un taux d'émigration qualifiée limité mais positif (entre 5 et 10% environ) comme susceptible d'être positif pour le développement. A l'inverse, il semble que le seuil moyen du taux d'émigration au-dessus duquel la fuite des cerveaux peut avoir des effets négatifs pourrait avoisiner 15% dans les pays en développement. Or des estimations macroéconomiques montrent que 41 des pays en développement ont une fuite des cerveaux inférieure à 10%. Docquier avance alors que beaucoup de ces pays bénéficient probablement de la mobilité de leurs travailleurs qualifiés.

Toujours sur le plan théorique, Beine et.al (2001) ont cherché à déterminer les conditions sous lesquelles un « beneficial brain drain » pouvait être observé. Ils

prouvent qu'on a des chances d'observer un « beneficial brain drain » dans le cas de pays qui combinent généralement des niveaux faibles de capital humain (en dessous de 5%) et de faibles taux d'émigration (en dessous de 20%). Les pays où la fuite des cerveaux est susceptible d'imposer des coûts sont typiquement caractérisés par de forts taux d'émigration ou de forts taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur.

On peut conclure que lorsque l'accumulation de capital est endogène et que le succès de l'émigration n'est pas certain, l'interaction entre les décisions d'accumuler du capital humain, la croissance et la distribution du revenu peut mener au résultat que la fuite des cerveaux –temporaire ou permanente- augmente le revenu à long terme d'une petite économie ouverte.

3) Des études empiriques ambigües

Les études empiriques cherchant à prouver l'impact du brain drain sur l'éducation sont très variables, aucune conclusion claire ne saurait être apportée. En effet, ces études portent généralement sur l'évaluation des flux de migrants qualifiés sur plusieurs pays mise en relation avec des mesures de niveaux d'éducation de la population dans les pays d'origine. Les résultats présentés par la littérature sont très sensibles aux données et aux méthodes choisies. Or, comme on a vu en introduction les statistiques nationales des pays d'origine, quand elles sont disponibles, sont incomplètes et imprécises. Le meilleur moyen reste donc de collecter des données sur l'immigration dans les grands pays hôtes or on remarque un manque d'harmonie et de régularité des données entre pays receveurs.

Grâce à une étude à partir des données 37 pays, Beine Docquier et Rapoport (2001) trouvent des estimations en accord avec leurs résultats théoriques. Ils utilisent des données de l'OCDE pour évaluer le taux de migration par pays (nombre de migrants originaires du pays considéré vivant dans un pays de l'OCDE sur la population

entière du pays considéré) et des données des Nations Unies pour évaluer le niveau d'éducation dans le pays (UN education level indicator). Les migrations sont ici une variable explicative de l'accumulation de capital humain. On rencontre donc un problème évident d'endogénéité. Les auteurs utilisent le différentiel de salaires et l'existence de quotas comme instruments dans le cas de migrations de pays en développement vers les pays développés.

Malgré ces difficultés empiriques, les auteurs trouvent que le taux de migration semble jouer un rôle significatif sur la part d'individus dans la population décidant d'investir en éducation. Les auteurs en concluent que l'hypothèse d'un « beneficial brain drain » n'est pas à rejeter si on dispose d'une base de données correcte.

En revanche Mountford trouve qu'empiriquement, l'effet d'incitation à la formation de l'émigration ne compense pas vraiment l'impact négatif direct de l'exode sur les réserves de main d'œuvre qualifiée du pays d'origine. Faini (2002) trouve également un effet faiblement négatif, bien que non significatif, des migrations qualifiées sur les taux de scolarisation dans le supérieur. Il met en relations les taux de scolarisation bruts de 51 pays et les mesures de fuite des cerveaux vers les pays de l'OCDE du FMI. Il attribue cependant ce résultat au fait qu'un certain nombre de migrants poursuit ses études à l'étranger.

Pour Katseli et al. (2007) et Lucas (2005) la réalité varie probablement selon le pays considéré. Par exemple, l'étude de données générales dans certains pays tels que les Philippines a permis de mettre en évidence que les départs massifs d'adultes éduqués a probablement incité les jeunes à poursuivre leurs études jusqu'au supérieur et a même influencé l'orientation choisie. Le taux d'individus diplômés du supérieur est étonnamment haut pour un pays avec un rendement de l'éducation encore faible. L'examen des données montre cependant une expansion faible de la main d'œuvre éduquée aux Philippines, il semble donc peu probable que ces diplômés soient alors restés dans leurs pays d'origine.

Un exemple de l'effet opposé est proposé par McKenzie et Rapoport (2005) dans le cas du Mexique. La possibilité d'émigrer aux Etats-Unis, avec ou sans visa, promet un rendement du travail plus important qu'au Mexique sans la nécessité d'avoir suivi des études supérieures. Bien que les transferts de fonds permettent de rendre l'éducation supérieure plus accessible, McKenzie et Rapoport montre que le premier effet domine et que la migration vers les Etats-Unis diminue la fréquentation de l'université chez les Mexicains ruraux. Ce résultat montre que dans la réalité l'hypothèse du modèle selon laquelle seuls les individus qualifiés ont une probabilité non nulle d'émigrer n'est pas respectée, et met ainsi à mal la fiabilité des résultats théoriques.

Pour Gubert (2007), les grands émergents asiatiques (l'Inde et la Chine) et les nouveaux pays industrialisés de l'Asie du Sud Est ont réussi à mettre en place un « beneficial brain drain » en dépit de l'émigration d'une partie de leurs travailleurs qualifiés. Les grands pays fournisseurs tels que la Chine, l'Inde et le Brésil enregistrent également des gains non négligeables. Cependant, pour beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique Centrale par exemple, les conditions pour que la fuite des cerveaux devienne bénéfique sont encore loin d'être réunies. En effet comme on l'a vu, Beine et al. estiment un effet bénéfique de la fuite des cerveaux pour des pays où le taux de migration n'excède pas 20%, ainsi ces pays « perdants » sont particulièrement caractérisés par de fort taux de migration.

4) La question du financement de l'éducation

Il semble inutile pour les pays émetteurs d'instaurer des barrières à l'émigration des élites sous prétexte que l'éducation est financée par des fonds publics, car, comme nous l'avons vu précédemment, cela diminuerait les incitations à se former et par conséquent réduirait le niveau moyen de capital humain dans le pays. Dès lors, le problème central est de définir le niveau de subventions adéquat.

Lucas (2004) préconise de reconsidérer le financement public des études supérieures dans les pays à faible revenu. Les coûts pour subventionner l'éducation supérieurs sont très lourds à supporter pour des pays en développement, les principaux bénéficiaires de ces subventions sont les enfants des classes supérieures aisées et, ce système résulte souvent en une fuite des cerveaux après avoir obtenu leur diplôme. Cependant réduire les fonds consacrés à subventionner les étudiants ne semble pas non plus une bonne politique dans le sens où elle accroîtrait l'inégalité d'accès à l'éducation et où elle limiterait la formation de la jeunesse, même s'il y a un risque que les diplômés émigrent.

Pour Beine, Docquier et Rapoport (2001), celles-ci sont inutiles dans le cas où la probabilité de départ des agents éduqués est forte ou les différences de niveau de salaires très élevées. Le rendement de l'éducation est alors suffisamment élevé pour qu'il n'y ait pas besoin d'incitation.

Jean-Christophe Dumont (2007) propose plutôt d'améliorer le partage des coûts entre financements publics et privés. La création d'institutions de formation privées plus ou moins dédiés à ceux qui souhaitent émigrer par exemple et la garantie d'un meilleur accès au crédit pour financer ces formations pourrait être, pour lui, une solution. Il cite l'exemple des infirmières aux Philippines et des informaticiens en Inde. Une autre proposition pourrait être que les employeurs étrangers participent aux coûts de formation de la main d'œuvre qualifiée qu'ils recrutent par le biais d'opérations de jumelage avec l'institut de formation par exemple (Dumont, 2007)

En conclusion, on peut dire que les effets du départ des travailleurs non qualifiés sont globalement positifs pour le pays d'accueil (si on exclue les coûts émotionnels générés par ce départ). Dans tous cas, la pauvreté est réduite dans le pays d'origine et ce de manière plus significative que dans le cas d'une fuite des cerveaux. C'est pour cette raison que les politiques migratoires devraient être orientées vers la promotion de ces flux de migrants. Cependant, les effets de l'émigration des

travailleurs non qualifiés sur pays d'origine restent encore ambigus c'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer des études empiriques sur le sujet, or il n'existe encore que peu de preuves dans la littérature existante.

D'autre part, le débat autour des effets de la fuite des cerveaux reste irrésolu. La théorie de la croissance endogène montre bien que le départ des plus qualifiés réduit l'accumulation de capital humain (et en particulier le progrès technique) dans le pays d'origine. Les chercheurs sont plus mitigés sur un réel impact négatif du départ des cerveaux sur les finances publiques. En revanche la perte d'un personnel qualifié empêchant l'accès à certains services clefs, tels que l'enseignement et la santé, est certaine. En ce qui concerne un potentiel « brain gain », la littérature semble s'accorder sur le fait que le départ des plus qualifiés entraîne une augmentation des rendements de l'éducation ayant des effets bénéfiques sur la croissance mais les chercheurs s'opposent sur le fait de savoir si ce « brain gain » arrive à dominer le « brain drain ». Le modèle de Mountford, enrichi par Beine et al. permet de préciser les conditions pour l'observation d'un « beneficial brain drain » et montre que si celui-ci n'est pas systématique, il est néanmoins possible. Les études empiriques ne mènent à aucune conclusion claire, il est très probable qu'il faille étudier la fuite des cerveaux au cas par cas. D'autre part, nous sommes revenus sur les propositions de différents auteurs au sujet du financement de l'éducation. Une fois de plus leurs avis divergent sur la question : certains proposent de limiter les subventions, d'autres d'améliorer le partage des coûts entre le secteur public et le secteur privé.

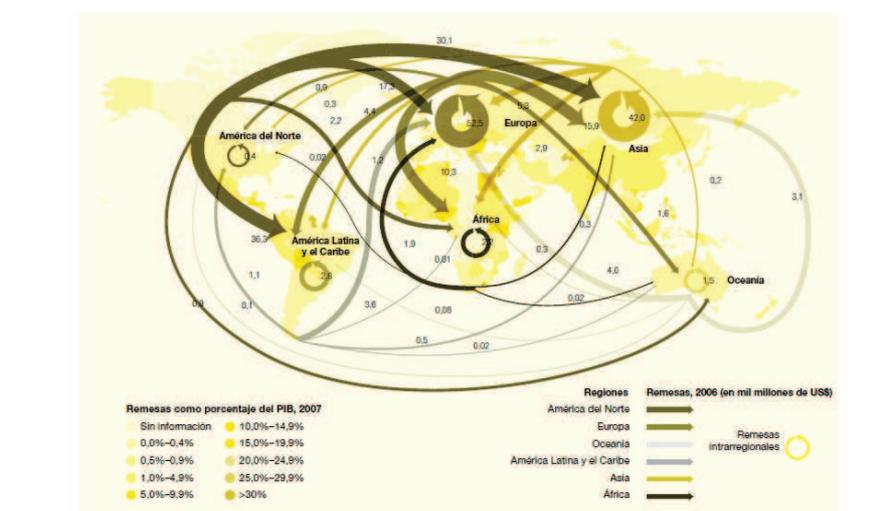
La perte des travailleurs de toute qualification a des impacts certains, bien qu'ambigus sur le développement du pays d'origine. Certains auteurs estiment que les effets potentiellement négatifs de la fuite des cerveaux notamment pourraient être compensés par le transfert des économies des migrants amassées dans le pays d'immigration vers le pays d'origine. Nous nous attacherons donc, dans une seconde partie, à déterminer l'impact de ses flux financiers des migrants sur le développement.

Partie 2 : Les effets des transferts de fonds des migrants

Comme nous l'avons vu en introduction, les transferts de fonds sont élevés et de plus en plus importants. Les flux financiers des migrants à destination des pays en développement atteignent 167 milliards de dollars en 2006. C'est la deuxième source de financement extérieur pour ces pays.

Leur impact est particulièrement important en Asie, Afrique, Amérique Latine et Moyen Orient (World Bank, 2004). La part des transferts dans le PIB a cependant diminué ces dernières années en Afrique, en particulier dans les pays du Maghreb (Faini, 2007). Les Etats-Unis sont le pays du monde où le total des transferts de fonds officiels des migrants vers leur pays d'origine est le plus important. Cependant, relativement au stock de migrants, l'Union Européenne envoient plus de fonds et les Etats du Golfe Persique encore plus (Lucas, 2004).

La carte ci-dessous montre que les flux financiers des migrants vont globalement des régions développées aux régions en développement, mais aussi que ces transferts se font principalement à l'intérieur d'une même zone géographique (PNUD, 2009).



Transferts de fonds des migrants, 2006-2007 (PNUD, 2009)

Les transferts financiers des migrants constituent une disponibilité de revenu ou de devises et permet, de ce fait, d'améliorer la consommation et l'investissement mais aussi d'alléger la pauvreté. C'est ce qui en fait un sujet d'intérêt croissant. Afin de mieux appréhender les transferts de fonds nous étudierons les déterminants microéconomiques, macroéconomiques, ainsi que d'autres déterminants de ces flux financiers. Le but est également de déterminer sur quels facteurs les gouvernements peuvent jouer pour stimuler ces transferts. Nous nous attacherons ensuite à déterminer les impacts des transferts des migrants sur la croissance du pays d'origine à travers le canal de l'investissement et de la consommation mais également à travers une potentielle diminution de l'offre de main d'œuvre et des effets potentiels sur la compétitivité du pays d'origine. Enfin, dans une troisième partie, nous chercherons à comprendre si les flux financiers apportés par les migrants permettent une réduction de la pauvreté et des inégalités.

I) Les déterminants des transferts de fonds

Afin de mieux appréhender quelles conséquences les transferts de fonds des migrants peuvent avoir sur le pays d'origine, il est important de définir leurs déterminants. D'autre part, pour les pays en développement exportateurs de main d'œuvre et cherchant de ce fait à attirer des transferts de fonds, comprendre les déterminants des transferts de fond permet de distinguer les bonnes politiques à entreprendre. Naturellement, il est difficile de faire des généralités sur les transferts de fonds dans le sens où ceux-ci sont très variables selon le migrant concerné.

Nous verrons tout d'abord les considérations microéconomiques sous-jacentes à la décision individuelle du migrant de transférer ses économies à travers trois hypothèses mises en évidence par Lucas et Stark dans leur modèle, puis les grandes variables macroéconomiques ayant une influence sur les transferts à savoir le taux de change et le taux d'intérêt, l'influence des coûts de transaction sur les transferts et enfin, le rôle

joué par la qualification du migrant dans la détermination du montant des transferts, ce qui rejoint notre partie précédente.

A) Les considérations microéconomiques sous-jacentes à la décision individuelle du migrant

Les transferts de fonds des migrants dépendent avant tout du nombre de travailleurs ayant émigré dans un pays donné. L'élasticité des transferts par rapport au nombre d'émigrés devrait être proche de 1, cependant d'autres facteurs sont susceptibles d'entrer en jeu.

Lucas et Stark (1985) mettent en évidence trois hypothèses permettant d'expliquer l'envoi de fonds vers le pays d'origine. La première hypothèse, et la plus évidente, serait que les migrants transfèreraient de l'argent à leur famille pour des raisons purement altruistes. Leur but est alors d'augmenter le bien-être de ceux qui restent en leur permettant un revenu supérieur et donc d'augmenter leur niveau de consommation. Riccardo Faini (2007) illustre cette hypothèse par une représentation mathématique simple. Si les émigrés sont supposés altruistes, leur fonction d'utilité U revient à :

$$U = U(C_M; C_F)$$

Avec C_M et C_F les niveaux de consommations respectifs de l'émigré et de sa famille restée dans le pays d'origine, c'est-à-dire que l'utilité de l'émigré dépend de son propre niveau de consommation mais également de celui de sa famille.

Cependant l'utilité de l'émigré est soumise à deux contraintes budgétaires. Tout d'abord, celle de l'émigré :

$$C_M = Y_M - R_M$$

Avec Y_M le revenu de l'émigré dans le pays d'accueil et R_M les transferts vers le pays d'origine. L'utilité de l'émigré est également soumise à la contrainte budgétaire de la famille restée dans le pays émetteur :

$$C_F = Y_F + R_F$$

Avec Y_F le revenu de la famille et R_F les transferts reçus du membre de la famille expatrié. On considère que pour le moment que $R_M = R_F$, c'est-à-dire que le montant des fonds envoyés est le même que le montant des fonds reçus par la famille.

En substituant pour les contraintes budgétaires (équations 2 et 3) dans la fonction objectif et en la maximisant par rapport à R , on obtient⁴:

$$U_M(C_F; C_M) = U_F(C_F; C_M)$$

où U_i est l'utilité marginale relative à C_i ($i=M,F$), c'est-à-dire l'utilité qu'un agent économique tirera de la consommation d'une quantité supplémentaire d'un bien. Par conséquent, à l'optimum l'utilité marginale de C_M doit être égale à celle de C_F .

Ce modèle simplifié permet d'étudier l'impact d'une variation de Y_F (soit le revenu de la famille) sur le montant des transferts envoyés par le migrant. Dans le cas où le migrant est vraiment altruiste, une baisse du revenu de la famille due à des conditions quelconques dans le pays d'origine entraîne une baisse du niveau de consommation de la famille et une hausse de l'utilité marginale de la consommation de la famille. Pour restaurer ce niveau de consommation le migrant devrait alors envoyer plus de fonds. D'autre part, une hausse du revenu du travailleur émigré Y_M devrait être à l'origine d'une augmentation des transferts.

Une seconde hypothèse avancée par Lucas et Stark serait à l'inverse que les migrants répondraient à des motifs d'intérêt personnel en envoyant des fonds

⁴ Il s'agit d'une optimisation en présence de contraintes d'égalité. La résolution se fait par substitution.

permettant l'achat d'actifs financiers et tangibles pour leur propre compte ou de quelconques autres investissements dans le pays d'origine. Une baisse des revenus de la famille n'est alors plus à l'origine d'une hausse des flux financiers de la part du migrant.

Enfin, les transferts pourraient être un arrangement entre le migrant et ses proches restés dans le pays d'origine. En effet, si la famille a investi dans l'éducation de l'individu afin qu'il puisse émigrer (c'est ce qui fera l'objet de notre deuxième partie), le migrant peut transférer des fonds comme un remboursement de l'investissement en capital humain fourni par la famille (Lucas et Stark, 1985). D'autre part, la famille peut également avoir pris part aux coûts de la migration. Faini (2007) précise que ce modèle de contrat familial peut aussi être expliqué par le désir d'hériter du migrant ou encore de s'assurer de la sauvegarde des biens qu'il a abandonnés dans le pays d'origine. Dans ce modèle, une soudaine baisse des revenus de la famille n'entraîne alors plus une augmentation des transferts et peut même dans certains cas (notamment si le migrant cherche à hériter et que cette baisse signifie un héritage plus léger) entraîner une diminution de ces transferts.

On verra par la suite que cette hypothèse d'altruisme des migrants semble vérifiée mais qu'une augmentation du revenu du travailleur émigré n'est pas nécessairement à l'origine d'une augmentation des transferts lorsqu'il s'agit de migrants qualifiés.

B) Les déterminants macroéconomiques des transferts de fonds

Les déterminants macroéconomiques des transferts de fonds concernent tout d'abord le niveau d'activité économique et les caractéristiques du pays d'accueil tels que la demande de travail émigré, le niveau de salaire des migrants. Pour Swamy en 1981, l'activité économique du pays d'accueil est le facteur dominant pour expliquer les transferts de fonds d'un point de vue macroéconomique. Ce sont Chandavarkar en

1980 et Wahba en 1991 qui commencent à réfléchir aux moyens d'augmenter les transferts par canaux officiels en jouant sur le taux de change réel et le taux d'intérêt⁵. Dans le cadre de ce mémoire, on s'intéressera plus précisément à l'impact de ces variables macroéconomiques clefs sur les flux financiers. La littérature scientifique sur le sujet reste encore limitée.

1) Le rôle du taux de change

Dans un premier temps, un mauvais alignement du taux de change nominal ou une anticipation de correction de ce taux de change peut inciter les émigrés à modifier leurs transferts.

Dans un second temps on peut étudier l'impact du taux de change réel sur les transferts, plus pertinent à long terme. Pour calculer le taux de change réel, on prend en compte les indices de prix et leurs évolutions (INSEE). Dans l'hypothèse où :

$$R_M = \lambda R_F$$

avec λ le taux de change réel, c'est-à-dire le prix relatif du bien domestique, R_M le montant envoyé par le migrant et R_F le montant reçu par la famille. On voit bien que le montant reçu peut différer du montant envoyé selon le taux de change réel.

Dans le cas où le taux de change réel s'apprécie, on observe deux effets. Pour un niveau donné de R_M , une augmentation de λ entrainera logiquement une baisse de R_F , soit du montant reçu par la famille. Ainsi l'appréciation du taux de change réel aura un impact négatif sur le revenu de la famille du migrant, c'est l'« effet revenu ». D'autre part, on observe un « effet de substitution » dans le sens où le prix des biens produits dans le pays d'origine augmente. Ces deux effets vont dans le même sens et entraînent une diminution du revenu de la famille du migrant (Gyltsos 1988, Faini, 2007). Comme on l'a vu au niveau microéconomique, l'émigré se retrouve face à un arbitrage : augmenter son propre niveau de consommation ou celui des membres de

⁵ Dans les études menées par Swamy, les différentiels de taux d'intérêt et de taux de change entre le pays d'accueil et le pays d'origine étaient faibles, ce qui peut expliquer qu'il a considéré leur impact comme nul. Peut-être existe-t-il un seuil minimal pour que ces variables aient un effet (Russell, 1986).

leur famille. Cet arbitrage dépend du prix relatif de ces alternatives (Faini 1994 ; Garson 1994). Dans la réalité, il semble que les migrants ne diminuent pas le volume de leurs transferts (car ils sont altruistes) mais passent par le marché noir pour rapatrier leurs économies.

El-Sakka et McNabb établissent un modèle économétrique de régression multiple avec transformation logarithmique pour le cas de l'Égypte, où la variable d'intérêt sont les transferts de fonds par canaux officiels. Les résultats viennent confirmer que les transferts de fonds passant par les canaux officiels dépendent fortement du différentiel de taux de change entre le pays d'accueil et le pays d'origine.

Différentes observations permettent d'avancer que des offres de primes sur le taux de change pourraient aider à stimuler les transferts de fonds (à l'inverse des primes sur le taux d'intérêt) (Lucas, 2005).

D'autre part, les transferts sont très logiquement très influencés par la différence entre le taux de change du marché officiel et celui du marché noir. Une réduction de la prime du marché noir (soit le différentiel entre le taux de change officiel et celui proposé sur le marché noir) tendent en effet, selon les études menées, à augmenter les transferts financiers transitant par canaux officiels au détriment du marché noir. Cependant, les émigrés devront effectuer un arbitrage à savoir déterminer si le différentiel de taux de change est suffisant pour pouvoir prendre le risque de transférer ses économies sur le marché noir (Elbadawi et Rocha, 1992 et El-Sakka et McNabb, 1999).

Rediriger les transferts des circuits informels vers les circuits formels est un objectif politique récurrent qui présente l'intérêt de permettre une augmentation de l'assiette fiscale, de placer plus de devises dans les mains du gouvernement, et d'éviter le financement d'activités criminelles. Cependant des contrôles restrictifs sur le système de canaux informels risquent de réduire le montant global des transferts, en particulier ceux des migrants pauvres. Dans les années 90, le gouvernement égyptien supprime les impôts sur les dépôts en devises étrangères et les égyptiens vivant à l'étranger disposent de conditions favorables pour le rapatriement des capitaux. Ces

mesures ont été prises afin que les émigrés passent pas les canaux officiels pour transférer leurs fonds (Wahba, 1991).

2) Le différentiel des taux d'intérêt

On remarque un impact négatif des différences entre taux d'intérêt domestique et taux d'intérêt étranger sur les transferts de fonds des migrants (Chami, Fullenkamp et Jahjah 2003 ; El-Sakka et McNabb 1999 ; Faini 1994 ; Katseli et Gytsos 1988). En effet, plus le taux d'intérêt étranger va être élevé par rapport au taux d'intérêt domestique, moins l'émigré sera incité à placer ses économies dans son pays d'origine, le rendement étant alors moins important.

Néanmoins, les études empiriques révèlent que l'impact de la différence du taux d'intérêt entre le pays d'origine et le pays d'accueil sur le montant des transferts vers le pays d'origine est soit très faible, soit qu'un taux d'intérêt plus élevé dans le pays émetteur de migrants a pour conséquence une hausse des flux. El-Sakka et McNabb démontrent quand à eux que le différentiel de taux d'intérêt (avec un taux d'intérêt plus faible pour le pays d'origine) a un impact négatif et significatif sur les transferts de fonds à travers les canaux officiels dans le cas de l'Égypte. Ils préconisent un rôle plus actif des gouvernements pour le maintien des taux d'intérêt.

C) Les coûts de rapatriement des capitaux

Le coût de rapatriement des capitaux a baissé de façon régulière avec le déploiement de nouveaux outils au service des migrants et de leur famille. D'autre part, l'apparition de moyens de communications plus simples et moins coûteux a généralisé cet usage des transferts. Au Kenya par exemple, il est désormais possible de faire des transferts internationaux de compte à compte avec très peu de frais par le biais d'un téléphone portable (PNUD, 2009).

Les coûts de transaction influencent cependant plus le mode de rapatriement des capitaux (par canaux officiels ou par le marché noir) que le montant transféré. Des intermédiaires tels que les banques commerciales ou Western Union sont beaucoup plus coûteux que des systèmes illégaux tels que le système Hawala au Moyen Orient et le système Hundi en Inde. Ils sont de plus capables de transférer des fonds dans des zones plus reculées que les systèmes officiels (Katseli et al., 2006).

Une des recommandations politiques centrales qui revient régulièrement dans la littérature est ainsi d'accentuer les efforts pour diminuer le coût des transferts financier, inciter les migrants à accroître les transferts et détourner les flux financiers des canaux informels (Adams et Page, 2005 ; Domingues Dos Santos, 2006). Cependant, les transferts étant des flux privés, les politiques publiques ne peuvent donc « ni créer ces flux *ex nihilo*, ni déterminer l'objectif en vue duquel ils devraient être utilisés » mais elles peuvent néanmoins chercher à faciliter ces transferts en limitant leurs coûts et en améliorant l'accès aux services financiers dans les zones rurales ou isolées (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). La Banque Européenne d'Investissement a également proposé que les systèmes bancaires dans les pays de départ et d'arrivée offrent des services spécialement adaptés aux migrants parmi lesquels des comptes conçus pour les transferts et des fonds de placement (De Haas, 2006).

D) La qualification du migrant

D'après une étude de la Banque Mondiale en 2006, « les effets négatifs de la fuite des cerveaux sont dans une certaine mesure compensés par les fonds envoyés par les travailleurs émigrés », ce qui permet finalement de favoriser la croissance. Il existe en effet une croyance générale selon laquelle les migrants qualifiés étant généralement mieux rémunérés dans le pays d'accueil que la main d'œuvre non qualifiée, peuvent donc envoyer davantage de fonds.

Or, si les émigrés les plus qualifiés génèrent en effet d'importants transferts vers leur pays d'origine, le montant total n'est pas aussi élevé que les transferts des migrants non qualifiés. En effet il est probable que les travailleurs qualifiés proviennent d'un milieu plus aisé, par conséquent les incitations à transférer des fonds y seront moins importantes. D'autre part, on peut penser que les migrants qualifiés restent de façon prolongée à l'étranger, d'abord parce que les autorités du pays d'accueil sont plus disposées à les laisser faire, mais également car il est fréquent qu'ils cherchent à faire venir leur famille. Pour Faini (2007), l'impact d'une augmentation de la part des émigrés qualifiés dans la population émigrée totale d'un pays est ainsi soumis à deux effets : un effet « salaire », positif et un effet « regroupement familial », négatif.

L'impact global de l'émigration devient alors une question empirique mais les résultats sont une fois de plus mitigés. Des études relativement anciennes montrent que le volume des transferts a tendance à augmenter avec le niveau de qualification (Johnson et Whitelaw, 1974 ; Rempel et Lobdell, 1978). En revanche, Rodriguez et Horton (1994) montrent que dans le cas des Philippines pour la qualification de la main d'œuvre émigrée ne semble pas avoir d'impact sur le montant des transferts. De même, Faini (2006) trouve que dans l'ensemble une augmentation de 10% de la part des qualifiés dans la population émigrée entraîne une baisse de 1% de la part des transferts dans le PIB du pays émetteur. Ce résultat est particulièrement significatif pour certains pays tels que la Jamaïque (-4,8 %), le Salvador (-3,2 %), le Lesotho (-2,9 %) et le Maroc (-1,5 %). On note que les trois premiers exemples sont des petits pays, la santé de leur économie a tendance à dépendre fortement de l'émigration de leurs nationaux. Cependant Jean-Christophe Dumont, dans son commentaire de l'article de Faini souligne le fait que des études plus approfondies, notamment par pays et durée de séjour, seraient nécessaires pour pouvoir conclure qu'une modification de la composition des flux migratoires en faveur des travailleurs qualifiés serait néfaste pour le pays d'origine du fait d'une diminution des transferts de fonds (Dumont, 2007).

Pour Faini (2007) les effets sur le pays d'origine risquent d'être négatifs si les

pays d'accueil continuent à favoriser l'immigration de travailleurs qualifiés. Si on considère que les transferts de fonds exercent un effet positif sur la croissance du pays de départ et que les migrants qualifiés transfèrent globalement moins que les non qualifiés, alors une modification de la composition des flux migratoires au profit des travailleurs qualifiés, entraînera une diminution de la valeur des et donc de la croissance. Il s'agit donc, comme nous l'avons déjà précisé dans la première partie de ce mémoire, de favoriser les migrations de travailleurs non qualifiés pour accroître le montant des transferts de fonds. Naturellement, cette proposition se heurte aux barrières politiques que nous avons déjà évoquées.

On a donc déterminé les éléments impactant le montant des transferts de fonds et, le plus souvent, impactant le montant des transferts passant par canaux officiels. On connaît donc les éléments sur lesquels jouer pour favoriser ses transferts, il s'agit maintenant de comprendre plus précisément leur impact sur la croissance du pays récepteur.

II) L'impact des transferts de fonds sur la croissance du pays récepteur

Le rapport "Global Development Finance" de la Banque Mondiale consacre pour la première fois un chapitre sur les transferts financiers des migrants en 2003, les définit comme une « source de financement importante, stable et croissante » et reconnaît leurs effets expansionnistes sur les économies des pays d'origine (World Bank, 2003).

Nous discuterons de l'orientation des transferts de fonds vers des investissements productifs et de leurs effets multiplicateurs au travers de la consommation. Il faut également analyser de potentiels effets négatifs des flux financiers tels que la diminution de l'offre de travail et le risque de perte de compétitivité du pays

récepteur. Nous tenterons à travers l'analyse d'études empiriques de déterminer l'effet global de ces flux financiers sur la croissance.

A) Le canal de l'investissement

La question de savoir si les transferts financiers permettent ou non des investissements additionnels et ainsi l'accumulation de capital physique indispensable à la croissance, reste très débattue. L'argument serait que les capitaux fournis par les migrants permettraient aux ménages de financer des investissements productifs que les imperfections du marché du crédit les empêchent de financer à travers l'emprunt (Hanson, 2010).

L'apport que fournit la littérature sur la question est essentiellement empirique or ces résultats sont mitigés. Les écarts temporels (entre la décision des migrants de transmettre leurs économies et celles des familles d'investir) ainsi que le manque de données sur les transferts passant par les canaux informels, rendent la précision des études difficile. Pour Faini, les méthodes habituelles consistant à examiner si les familles investissent les sommes reçues ou à relier les accumulations d'actifs à la portion de revenu dépendant des transferts des migrants ne permettent pas vraiment d'éclairer le débat.

Malgré ces complications, de nombreuses études empiriques prouvent l'impact positif des transferts de fonds sur l'investissement. Taylor (1992) montre un impact significatif des transferts sur les investissements, en particulier dans la terre et l'immobilier. Dans une étude sur sept pays méditerranéens, Glytsos (2002) calculent les effets directs des transferts des migrants grâce à une modèle agrégeant les investissements, la consommation, les importations et leurs effets sur le PIB entre 1969 et 1993. Il trouve que l'investissement augmente avec les transferts de fonds dans six des sept pays considérés. Dans quatre d'entre eux, les investissements augmentent encore plus rapidement que les transferts. Léon-Ledesma et Piracha (2004) trouve également une corrélation positive entre transferts et investissements

sur onze économies en transition de l'Europe de l'Est entre 1990 et 1999. Enfin, Woodruff et Zenteno (2001) montre que, dans les dix Etats du Mexique avec le plus fort taux d'émigration, plus de 40% du capital investi dans l'entrepreneuriat provient de ressources envoyés par les migrants.

Chami, Fullenkamp et Jahjah, dans une étude de 2003, s'opposent à ces résultats en rejetant un potentiel effet positif des transferts sur la croissance. Or, leur critique est centrée sur le fait que, pour les auteurs, les effets positifs des transferts des migrants sur la croissance passent par le canal de l'investissement. Cette possibilité est exclue par les chercheurs puisque une variable de contrôle de la régression de croissance est le taux d'investissement. Leur conclusion est qu'on ne saurait assimiler des transferts de fonds à des investissements directs à l'étranger ou à d'autres flux de capitaux. Il faut cependant souligner que le taux d'investissement qu'ils utilisent n'inclue pas les investissements en éducation, part non négligeable des transferts des migrants.

Katseli et al. soulignent que le manque d'infrastructures locales peut décourager l'investissement des migrants dans leur pays d'origine. De plus, les transferts de fonds sont rarement dirigés vers le financement d'infrastructures, étant donné le manque de rendement privé de ce genre d'investissement. L'exemple d'East Flores, en Indonésie, illustre bien ce problème. En effet, malgré d'importants flux financiers des émigrés en Malaisie, le manque d'infrastructures a empêché de les investir de façon productive (Hugo, 2003).

Une des mesures politiques largement recommandées par les experts consiste à canaliser les transferts vers des investissements productifs (Domingues Dos Santos, 2006). De nombreux exemples sont rapportés dans la littérature tels que le programme « Tres por Uno ». Le gouvernement local de l'Etat de Zacatecas au Mexique rajoute trois pesos à chaque peso envoyé par un émigré à condition que cet argent soit investi de façon socialement productive (dans des écoles ou des infrastructures par exemple). Les investissements proposés doivent cependant

présenter des incitations suffisantes. L'échec du projet dans l'Etat de Guanajuato du fait d'un manque de rentabilité des investissements en est un bon exemple. De même, on pourrait imaginer des programmes où l'aide extérieure serait utilisée pour cofinancer, avec les migrants, des investissements.

Jean-Pierre Garson (2007) s'étonne du manque de politiques incitatives du pays d'origine qui permettraient de réduire les risques pris par les immigrés en matière d'investissements et de favoriser leur espoir de réussite. Selon lui, les avantages tirés des transferts dépendent de l'existence d'une bonne gouvernance et de systèmes administratifs et financiers efficaces. Il rajoute qu'il serait utile d'améliorer l'information disponible sur les opportunités d'investissement existantes.

Pour Dumont (2007), il convient de rappeler que les transferts de fonds sont des flux financiers privés et que les économies transférées appartiennent aux migrants et à leur famille et non au pays récepteur de ces flux. Dès lors, il devient difficile pour les gouvernements de mettre en place des politiques permettant d'orienter les transferts vers des investissements productifs. Les gouvernements peuvent tenter de mettre en place des mesures incitatives, mais on peut souligner l'échec des tentatives n'ayant pas reconnu l'importance du choix individuel. De plus, si les possibilités d'investissement sont sous-optimales pour les familles de migrants, c'est un problème qui concerne l'économie dans son ensemble et non uniquement les familles qui reçoivent les transferts (Lucas, 2004 ; Lucas, 2005 ; Dumont, 2007). En effet, comme le précise Faini dans son article de 2007, une politique saine et un environnement macroéconomique stable reste la meilleure façon d'attirer les transferts vers des investissements productifs.

B) Les effets multiplicateurs de la consommation

Selon la plupart des études menées, la majorité des transferts servent à améliorer la consommation de la famille du migrant. Les revenus totaux disponibles pour la

consommation d'une famille recevant des fonds depuis l'étranger sont évidemment plus élevés.

Une croyance générale consiste à dire que dépenser directement cet argent plutôt que de le consacrer à des investissements productifs a des effets négatifs. C'est un argument récurrent dans la littérature traditionnelle, qui accuse les familles de migrants d'utiliser les transferts à des fins non productives et même pour une consommation ostentatoire (Russell, 1986).

On remarque, grâce à des études microéconomiques plus approfondies (notamment celles d'Adams en 1998), que ce n'est pas le cas. Pour Dumont, distinguer l'utilisation « productive » (investissements) et « non productive » (consommation) des transferts est un non-sens. Consacrer cet argent à améliorer la consommation revient en fait à un investissement de long terme et a donc à un effet positif sur la croissance, dans le sens où avec une meilleure consommation basique on améliore la nutrition, l'éducation, et de ce fait on enrichit le capital humain et donc les revenus futurs. Il existe en effet des preuves empiriques montrant que les transferts de fonds des migrants sont associés avec une hausse des dépenses en éducation et en santé dans les pays en développement (Dumont, 2007 ; PNUD, 2009 ; Hanson, 2010).

D'autre part, on injecte des liquidités dans l'économie locale ce qui a des effets multiplicateurs. Cependant, pour qu'une consommation plus forte ait des effets multiplicateurs positifs sur la production du pays, il faut que le pays d'origine puisse mettre des inputs à disposition de cette hausse de la production. En effet, si le pays est limité dans ses capacités de production, l'augmentation de la consommation risque de résulter plus dans une augmentation des importations et une hausse du prix des biens demandés.

Une inquiétude qu'on retrouve dans la littérature est que, comme nous l'avons précisé dans une première sous-partie, les transferts de fonds semblent se concentrer sur des régions spécifiques à fort taux d'émigration des pays d'origine. Ainsi la consommation locale peut ne pas avoir beaucoup d'impacts sur le reste du pays et les

effets multiplicateurs resteront alors concentrés sur une zone géographique définie. De la même façon, les flux de capitaux peuvent se concentrer sur certaines familles. En réalité, tout dépend du degré d'échanges entre la communauté considérée et le reste du pays. Après un certain temps, les effets multiplicateurs des transferts –bien que possiblement entravés par certains aspects cités ci-dessus- seront probablement semblables à n'importe quels effets multiplicateurs dus à la consommation dans l'économie.

L'exemple du Kerala, une province d'Inde avec un fort taux d'émigration, nous montre que les effets multiplicateurs des transferts peuvent se diffuser à travers tout le pays. Les études empiriques de Yang (2004), comparant les familles philippines avec un membre de la famille ayant migré et celles sans travailleur émigré parmi ses membres, font remarquer que les deux types de familles sont touchées par les variations des taux de change, alors même que les familles sans migrant ne reçoivent pas de transferts. Une interprétation possible est que la baisse de la consommation des familles de migrants a des effets multiplicateurs négatifs sur l'économie locale, ce qui a fait baisser le revenu de la population en général. Il faut cependant faire remarquer que ces résultats peuvent aussi refléter l'existence de flux migratoires illégaux. Ces familles seraient alors tout aussi sensibles à une variation des taux de change puisqu'un membre de leur famille ayant émigré de façon non officielle leur envoyant ses économies (Katseli et al., 2006).

C) Le risque de diminution de l'offre de main d'œuvre

Nous avons déjà vu précédemment que, dans une étude de 2003, Chami, Fullenkamp et Jahjah (2003), critiquent les études démontrant un effet positif des transferts de fonds sur la croissance. Les auteurs trouvent en effet un impact significativement négatif des transferts sur la croissance des pays à partir de données de panels. Une autre de leurs hypothèses est que le soutien financier que constitue les transferts des migrants, augmente le revenu des ménages et de ce fait diminue l'offre de main d'œuvre et la production. L'effort de la famille de migrant ne pouvant être

observé par le migrant, on assiste alors à un phénomène d'aléa moral.

Lucas (2004) soutient cette idée que certaines familles de migrants choisissent d'utiliser cet apport de fonds pour réduire leur participation à la force de travail, mais reste plus modéré dans ses conclusions. Il précise également que même si on assiste à une réduction de l'effort de travail, il n'est pas évident que le taux de croissance de la production soit systématiquement affecté.

Peu d'études empiriques se sont focalisées sur la question. On peut néanmoins citer l'étude de Bradford et Boucher (1998) sur une petite ville du Nicaragua, Bluesfields, avec une forte tradition de migration. Ils trouvent que la participation des membres de la famille d'un ou de migrants décline de 35 à 38% avec le retour des adultes en âge de travailler.

D) La crainte d'une baisse de la compétitivité du pays d'origine

L'arrivée massive de devises étrangères peut être à l'origine d'effets de type « syndrome hollandais (« Dutch Disease Effects »). En effet ces entrées de devises peuvent conduire à des pressions inflationnistes d'une part, et à maintenir un taux de change élevé réduisant ainsi la compétitivité-prix du pays émetteurs de migrants qui rencontrera des difficultés à exporter d'autre part (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). La littérature s'accorde cependant pour dire que ces effets ont tendance à être relativement faibles et à ne concerner que les pays où les transferts sont particulièrement élevés par rapport au PIB global.

Faini se base sur un panel de 38 pays pour les années 1990 et 2000 pour étudier l'effet des transferts sur le taux de change réel. Bien que la faible disponibilité de données fiables force à interpréter ces résultats avec une grande prudence, Faini trouve que rien ne suggère une forte influence des transferts sur le taux de change réel. Ces résultats viennent appuyer ceux de Rajan et Subramian (2005) qui ne trouvent pas d'impact significatif des transferts sur le taux de change réel.

A l'inverse, pour les économies où la valeur des imports est forte en comparaison aux réserves de devises, ou pour les nations très endettées, l'arrivée massive de devises étrangères a pu être précieuse. En effet, un accès limité aux marchés financiers mondiaux peuvent limiter les opportunités dans le pays d'origine. Etant donné les capacités d'emprunts et l'aide internationale très limitées mise à disposition des pays en développement, les transferts de fonds ont joué un rôle clef depuis quinze ans.

E) L'effet global des transferts sur la croissance

L'étude du canal de la consommation et de l'investissement, l'analyse du risque de réduction de la main d'œuvre disponible et de diminution de la compétitivité montrent bien que ces flux financiers ont des effets contradictoires sur la croissance du pays d'origine. Dès lors, seule une étude empirique permet de trancher sur l'impact global des transferts sur la croissance.

Cependant, même au niveau empirique, l'effet global des transferts sur la croissance à long terme reste ambigu. Peu d'études macroéconomiques sont disponibles dans la littérature et les études au niveau des ménages restent peu fiables.

Faini (2007) propose d'étudier l'impact des transferts sur la croissance sur 64 pays entre 1980 et 2004. Pour ce faire, il estime une équation de croissance simple qui, à l'inverse d'autres études, notamment celle de Chami et.al, n'inclue pas l'investissement dans la liste des régresseurs (on estime que l'impact positif des transferts passe essentiellement par l'investissement). Les transferts, en revanche, sont introduits en tant que régresseur. Le coefficient de corrélation des transferts avec la croissance par tête est positif. Ce résultat traduit cependant un problème d'endogénéité mais le sens du biais reste flou. D'une part, un choc positif sur la croissance devrait conduire à une baisse des transferts tandis que, -comme nous le verrons par la suite- les principaux bénéficiaires des transferts des migrants sont les

pays pauvres or leur taux de croissance est souvent plus important. Faini utilise les distances aux principaux pays d'accueil comme variable instrumentale⁶ et soumet les résultats à un test de robustesse⁷. Le coefficient reste pratiquement inchangé. Le principal résultat est donc que les transferts ont un impact positif sur la croissance. On estime qu'une augmentation de 1% des transferts devrait entraîner une croissance de 0,08% du PIB, soit un résultat non négligeable.

Cependant on note que l'impact positif des transferts sur la croissance est fortement atténué lorsque l'environnement politique (évalué par la prime du marché noir) est incertain et que l'inflation est forte.

On rappelle également que l'étude de Chami et al. (2003) s'opposent à ces résultats en rejetant un potentiel effet positif des transferts sur la croissance. Une différence majeure avec les autres études est qu'ils utilisent des données de panel, fournies par le FMI (c'est-à-dire des données observées sur différentes familles de migrants et à des dates différentes). Ils trouvent une corrélation négative et robuste entre la croissance du PIB et les transferts de fonds.

Glytsos (2002) calcule les effets directs des transferts des migrants grâce à un modèle agrégeant les investissements, la consommation, les importations et leurs effets sur le PIB entre 1969 et 1993. Son étude est basée sur cinq pays méditerranéens qu'il considère à l'époque en développement (la Jordanie, le Maroc, l'Égypte, la Grèce et le Portugal) avec des caractéristiques et des destinations d'émigration différentes. Les données utilisées sont tirées de l'« International Financial Statistics Yearbook » de 1992, 1995 et 1999, et de la « Balance of Payments Statistics Yearbook » du FMI de 1975, 1982, 1990, 1995 et 1999. La croissance générée par les transferts de fonds des migrants est traduite par l'élasticité à long terme du taux de croissance de la production par rapport au taux de croissance des transferts. Le modèle utilisé est dynamique et permet de rendre compte des effets à court et long terme des transferts de fonds sur la croissance à travers les canaux de l'investissement, la consommation et les importations. Il révèle une situation relativement instable des pays étudiés face aux

⁶ Variable qui a un effet sur les variables explicatives suspectées d'endogénéité mais n'est pas corrélée avec le terme d'erreur

⁷ Un test est robuste s'il reste valable alors que les hypothèses d'application ne sont pas toutes réunies.

flux financiers des migrants. En effet, les transferts semblent avoir des effets fluctuants, tantôt positifs, tantôt négatifs sur la croissance. On note cependant que les effets positifs semblent dominer. D'autre part, les résultats ne sont pas homogènes entre les pays de l'échantillon. En Jordanie, la capacité pour les transferts de générer de la croissance est trois fois supérieure à celle des autres pays (sauf le Portugal, qui prend une position intermédiaire). Selon l'auteur, ces facteurs de divergence inter temporels et entre pays peuvent s'expliquer par le poids variable des transferts dans l'économie, les différences de taux de croissance des transferts et de taux de croissance du PIB.

En conclusion, les résultats de l'impact des transferts de fonds sur la croissance restent ambigus. Cette ambiguïté semble être due à des méthodes empiriques divergentes et aux caractéristiques intrinsèques des pays. On peut dès lors se demander si favoriser les transferts financiers des migrants en jouant sur leurs déterminants microéconomiques et macroéconomiques est une priorité politique pour tous les pays d'émigration. On va cependant voir que les transferts de fonds jouent un rôle crucial sur la réduction de la pauvreté.

III) Une réduction de la pauvreté et des inégalités ?

Bien que les débats pour savoir si les transferts stimulent ou réduisent la croissance soient loin d'être clos, on peut admettre que les transferts financiers des migrants permettent au moins d'accroître le revenu de leur famille restée dans le pays d'origine. On peut ainsi se demander dans quelle mesure les transferts de fonds permettent de réduire la pauvreté, et d'autre part quels impacts ont-ils sur les inégalités à l'intérieur du pays d'origine.

A) Un effet positif des transferts sur la réduction de la pauvreté

1) Des transferts financiers contra-cycliques : la fonction d'assurance des migrants

Lucas et Stark, dans des articles fondateurs de 1985 et 1988, se sont intéressés pour la première fois au rôle des transferts en tant que moyen pour pallier aux imperfections du marché du crédit et de l'assurance. Cette idée renvoie directement à la notion d'altruisme des émigrés proposée par Lucas et Stark (1985, 1988) et défendue par Chami et al (2003).

L'idée est que certains membres de la famille peuvent migrer vers des pays où les salaires ne sont pas soumis aux mêmes aléas que dans le pays d'origine. Cette situation permet une diminution de l'exposition au risque de la famille. Les transferts du migrant font alors office d'assurance. En effet, si la conjoncture est mauvaise dans le pays d'origine et que la famille restant dans le pays connaît une période difficile, leur revenu est assuré par les transferts de fonds des migrants qui eux sont à l'abri de cette conjoncture maussade. L'émigration est alors vue comme une stratégie de diversification du risque afin que le foyer ait accès à des sources diverses de revenu.

Les transferts permettent aux les familles de migrants de faire face à la défaillance –voire l’absence– des systèmes locaux d’assurance dans des pays où les revenus peuvent être très variables (les revenus agricoles sont en particulier très volatiles et dépendants de la conjoncture), ainsi qu’à un risque sanitaire et une instabilité politique élevés (El-Sakka et McNabb, 1999 ; Gubert, 2007). Si les émigrés sont altruistes, ils vont logiquement répondre à une baisse du revenu familial en augmentant les transferts. Cet effet peut aussi être accentué par une dépréciation du taux de change (Lucas, 2004).

Dans ce sens, les transferts permettent de réduire la pauvreté puisqu’ils assurent un certain revenu en cas de crise. La part des transferts ayant une fonction d’assurance est variable mais les études menées semblent montrer qu’elle est considérable (Gubert, 2007).

On observe un consensus dans la littérature sur le caractère contra-cyclique des transferts. Les études empiriques viennent en effet largement à l’appui de cette théorie. Gubert et Raffinot (2005), par exemple, montrent que les transferts en provenance de la France et à destination de l’Ouest du Mali répondent positivement aux mauvaises récoltes de la famille d’origine, ainsi qu’à la maladie ou au décès d’un membre de la famille.

D’autre part, Quartey et Blankson (2004) trouve une relation positive et statistiquement forte entre les chocs macroéconomiques (notamment les périodes de forte inflation) et les transferts de fonds, ceux-ci permettant alors de maintenir le niveau de consommation à travers le temps. Une étude d’Ebeke de 2011 montre que la contracyclité des transferts s’est accentuée depuis la fin des 1990. Ses estimations prouvent que l’occurrence de catastrophes naturelles, le niveau d’inflation et les faibles niveaux de développement économique et financier sont des déterminants significatifs de cette contracyclité. De la même façon, El-Sakka et Mc Nabb (1999) trouvent un impact positif et significatif de l’inflation sur les transferts des migrants égyptiens.

Des résultats similaires sont présentés, dans le cas de l'Afrique, par Lucas et Stark (1985) à propos du Botswana et Gubert et Raffinot (2005) à propos du Mali. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a observé une nette augmentation des transferts au cours d'évènements récents tels que la récession économique mondiale de 2008 ou encore après le passage de l'ouragan Jeanne en 2004 à Haïti où 20% des dommages ont été compensés par des ressources provenant des émigrés (PNUD, 2009).

Il se peut que le fait que les transferts soient contra cycliques est un des éléments d'explication de l'impact ambigu des transferts sur la croissance. En effet, l'association négative entre les transferts financiers et la croissance reflète une causalité inverse, les migrants étant plus prompts à transférer des fonds dans un contexte où la croissance de leur pays est plus faible. Chami et.al (2003) ont tenté de contrôler pour cette causalité inverse mais les instruments utilisés (le différentiel de taux d'intérêt) apparaissent inefficaces.

Cependant, il convient de considérer que tant que les transferts des migrants rempliront cette tâche centrale qu'est d'assurer les familles, la part des transferts destinée à financer un investissement productif à toutes les chances de rester faible (Gubert, 2007). Cette conclusion rejoint l'argumentaire de Chami et.al qui dit que les transferts n'ont qu'un effet compensatoire et qu'on ne saurait les assimiler à des investissements directs à l'étranger (Chami et al., 2003).

2) Des transferts qui profitent aux plus pauvres ?

Divers observations semblent indiquer que les pauvres (et même les plus pauvres) bénéficient davantage des transferts de migrants dans le sens où ces transferts sont plus importants relativement au revenu moyen dans les pays pauvres. Les émigrés peu qualifiés proviennent le plus souvent des classes les plus pauvres de la population. Lorsque ces migrants ont l'intention de revenir chez eux et en particulier lorsqu'ils ont laissé leur famille proche dans leur pays d'origine, les sommes transférées peuvent être très importantes (Katseli et al., 2006). On note également que les migrants

travaillant temporairement à l'étranger semblent en particulier transférer leurs économies vers les régions les plus pauvres (Adams et Page, 2005 ; Lucas, 2005).

Mais l'effet direct des transferts sur la pauvreté dépend du contexte socioéconomique du migrant, c'est-à-dire s'il provient des familles les plus pauvres et des pays les plus pauvres. Or, on a déjà vu que les politiques migratoires menées par le pays d'accueil et le pays de départ, vont être à l'origine d'une sélection des migrants. Les travailleurs non qualifiés ont moins de possibilités de sortir de leur pays. D'autre part, le manque de ressources des individus les plus pauvres est une barrière naturelle à l'émigration car celle-ci suppose des coûts importants. En effet, les coûts migratoires (coûts financiers liés au transport à l'installation, et coûts psychologiques liés à l'éloignement, à l'intégration) sont plus facilement supportables par des migrants aisés, ce qui accentue le biais de sélection (Domingues Dos Santos, 2006). La majorité des transferts ne sont en général donc pas à destination des plus pauvres (PNUD, 2009). Néanmoins, dans la plupart des cas, les migrants ne proviennent pas des foyers les plus pauvres mais de foyers qui se situent tout de même en dessous du seuil de pauvreté (fixé à un dollar PPA par jour) (Lucas, 2004).

Il n'y a pas de consensus à ce sujet dans la littérature. Stahl (1982) trouve que seuls les plus riches auront la possibilité de migrer, Stark et Taylor (1989) que les ménages modestes auront plus tendance à migrer que les riches dans le Mexique rural.

3) Les résultats empiriques

Adams et Page dans une étude de 2005, étudient comment les transferts financiers légaux des migrants impactent sur le niveau, la profondeur et la sévérité de la pauvreté dans le cas de 71 pays en développement. Ils ont sélectionnés tous les pays avec un niveau de revenu moyen à bas pour lesquels des données suffisamment fiables ont pu être collectés. On n'a cependant pas de données pour des transferts en provenance du Golfe Persique ou d'Afrique du Sud.

Leur travail consiste en une étude économétrique de l'impact des transferts de fonds des migrants sur deux variables mesurant la pauvreté (le pourcentage de la

population vivant sous le seuil de pauvreté (headcount index) et l'écart au seuil de pauvreté (poverty gap index)). Les auteurs rencontrent des difficultés à mesurer les transferts du fait que beaucoup d'entre eux passent par des canaux non officiels.

Leurs résultats montrent un impact négatif et significatif sur les variables de la pauvreté. Une augmentation de 10% des transferts financiers internationaux par personne conduirait à une baisse de 1,8% des personnes vivant dans la pauvreté.

Il existe cependant un risque d'endogénéité : les migrations internationales et transferts financiers réduisent la pauvreté mais la pauvreté peut également impacter sur le nombre de migrants et de transferts financiers. On contrôle le résultat avec des variables instrumentales (la distance entre pays émetteurs de flux financiers et pays récepteurs, le niveau d'éducation et la stabilité gouvernementale). Le résultat de l'impact des transferts sur la pauvreté est encore plus négatif et significatif (pour une hausse de 10% des transferts on a maintenant une baisse de 3,3% des personnes vivant dans la pauvreté). Enfin, les auteurs trouvent que pour une augmentation identique du revenu, les ressources envoyées par les migrants réduisent la pauvreté de façon deux fois plus importantes que le revenu généré par l'activité économique domestique.

Ces résultats sont en accord avec ceux de Tingsabadh (1989) en Thaïlande, Gustafsson et Makonnen (1993) au Lesotho, Lachaud (1999) au Burkina Faso et Adams (2005) au Guatemala qui trouvent tous une incidence négative des transferts de fonds sur la pauvreté, si ce n'est relative, au moins absolue, et dans certains cas dans des proportions non négligeables. Adams et Page ont également montré en 2003 que les transferts de fonds ont été un élément clef d'une très forte réduction de la pauvreté au Moyen Orient et en Afrique du Nord. La période de réduction radicale de la pauvreté au Maroc (les années 1980) coïncide exactement avec l'augmentation rapide des flux financiers des migrants.

B) Des résultats ambigus concernant la réduction des inégalités

Le fait que les transferts tendent à égaliser la distribution des revenus dans le pays d'origine ne fait pas consensus. Dans les pays en développement, les revenus sont faibles, l'inégalité est souvent forte et, comme nous l'avons vu, la migration des membres de la famille peut être une source majeure de revenu.

Certaines communautés, villages ou même familles ne sont que spectatrices du phénomène de migration mais n'en profitent pas. On remarque des grandes disparités à l'intérieur même d'un pays. L'envoi de fonds est souvent extrêmement localisé dans des « couloirs de migration » (« migrations corridors ») (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). En particulier les villages avec peu ou aucune tradition d'émigration peuvent être de plus en plus isolés et ainsi privées des bénéfices directs des flux migratoires. Dès lors, seule la diffusion des externalités positives dues à la migration peut avoir un impact sur eux (Lucas, 2004).

Pour Stark et.al (1986), l'élément central à comprendre est que l'effet des transferts sur la distribution du revenu des migrations n'est pas le même pour tous les types de migration ni à tout moment de l'« histoire migratoire » de chaque communauté. Leur argument repose sur le fait qu'au début de l'histoire migratoire d'un village, lorsque seuls quelques foyers ont un membre de la famille ayant migré, la distribution des transferts est nécessairement inégale. Les premiers foyers à investir dans l'émigration seront parmi les plus avantageés car il s'agit d'un « investissement risqué à haut rendement ». Cependant les villageois qui ont émigré avec succès produisent une information de valeur pour les autres villageois. De plus en plus de migrants quittent alors le village et on assiste à une répartition de revenu plus égalitaire due aux transferts des migrants. Les effets des transferts sur l'inégalité dépendent, selon eux, de comment l'information et les contacts issus de l'émigration se diffusent dans le village. S'ils se diffusent jusqu'aux foyers les plus défavorisés, on a une chance pour que l'inégalité baisse. Cet effet est prouvé par Stark et.al (1986) par une étude empirique sur des villages mexicains à différents stades de l'« histoire migratoire ».

Les travaux empiriques sont contradictoires : certains avancent que les transferts peuvent diminuer les inégalités de distribution de revenus et d'autres qu'ils les augmentent. Pour Bradford et Boucher (1998), la différence de résultats s'explique par la méthode statistique utilisée et le contexte empirique. Notamment il s'agit de savoir si on considère les transferts comme un flux exogène ou comme un potentiel substitut aux revenus domestiques. S'ils sont traités comme un transfert exogène la question économique qui se pose est comment les transferts affectent la distribution de revenu. S'ils sont traités comme un substitut potentiel c'est comment est la distribution de revenu observée comparée à un scénario sans migration, ce qui, selon les auteurs, a plus d'intérêt. Dans ce cas de figure, l'étude empirique requiert une estimation de ce que les migrants auraient gagné s'ils étaient restés. Katseli et al. s'accordent avec Bradford et Boucher sur l'importance de cette subtilité empirique.

Stark et al. (1986) utilisent une décomposition de l'indice de Gini pour identifier les contributions de chaque source de revenu au coefficient de Gini. C'est la méthode qui est reprise par Bradford et Boucher dans leur étude empirique à Bluefields (Nicaragua). Leurs résultats montrent que lorsqu'on considère les transferts de fonds des migrants comme une source de revenu exogène, ceux-ci permettent une réduction des inégalités de revenu dans la communauté d'origine. En revanche, la comparaison des chiffres observés et des chiffres qu'on aurait dans un scénario sans migration montre que, lorsque l'on considère les transferts des migrants comme des substituts aux revenus domestiques, les inégalités de revenu sont moins fortes dans un scénario sans migration. En d'autres termes, les gains domestiques que pourraient obtenir les individus ayant migré s'ils étaient restés ont un effet plus égalitaire que les transferts de fonds sur la répartition du revenu.

De la même façon, Adams (1989, 1998) trouvent qu'en Egypte et au Pakistan, les migrations ont eu tendance à accentué les inégalités entre les familles. Néanmoins selon Adams ce résultat reflète plus les différents types de migration selon les classes de revenu plutôt qu'une inégalité naissant des transferts de fonds. Les classes moyennes en particulier ont tendance à ne pas émigrer dans les deux cas. A l'inverse,

Taylor (1992) trouve que les transferts des migrants vers les zones mexicaines rurales réduisent les inégalités. Les résultats divergents obtenus par ces études peuvent fréquemment s'expliquer par des méthodes différentes pour définir les classes de revenu.

Bradford et Boucher (1998) font cependant remarquer qu'une augmentation des inégalités ne signifie pas forcément une perte de bien-être. Leurs résultats montrent que le niveau de consommation des familles est plus important avec une émigration et des transferts de fonds.

En conclusion, l'étude des déterminants microéconomiques sous-jacents à la décision du migrant de transférer ses économies à sa famille laisse se distinguer trois hypothèses. Soit le migrant est altruiste, soit il répond à des intérêts personnels, soit ses transferts dépendent d'un arrangement passé avec sa famille. D'un point de vue macroéconomique, le montant des transferts est négativement corrélé avec les fluctuations du taux de change et positivement corrélé avec le taux d'intérêt du pays d'origine. Le montant des transferts varie aussi en fonction des coûts de rapatriement des capitaux, des mesures politiques sont recommandées pour limiter ces coûts et ainsi favoriser les transferts. Enfin, il semble que les transferts de fonds des migrants qualifiés ne soient pas aussi importants que dans la croyance générale, et qu'il vaille mieux, pour intensifier les transferts, stimuler l'émigration non qualifiée.

En effet, l'intérêt de définir les déterminants des transferts de fonds réside dans le fait que cette analyse permet de comprendre comment les favoriser. Il convient dès lors d'étudier les effets de ces transferts sur le développement du pays d'origine afin de comprendre pourquoi il est bon de s'y intéresser. L'étude de l'impact des transferts des migrants sur la croissance reste mitigée, malgré l'existence de nombreuses études empiriques sur le sujet. L'utilisation de transferts pour le financement d'investissements productifs est le principal levier sur la croissance. Cependant l'étude de Chami et al (2003) vient émettre des doutes sur ce point. Le

canal de la consommation en revanche, critiqué par la littérature classique, semble avoir des effets multiplicateurs sur l'économie. Enfin, si les craintes d'effets « Dutch Disease » sont à écarter, les inquiétudes que les flux financiers des migrants entraînent une diminution de l'offre de main d'œuvre semblent être justifiées. L'effet global des transferts sur la croissance n'est pas réglé par les estimations empiriques, celui-ci est très variable selon la méthode utilisée mais aussi le pays considéré. L'intérêt pour un certain nombre de pays en développement d'attirer un montant maximal d'économies des émigrés semble donc plus résider dans la réduction de la pauvreté des individus demeurant dans le pays d'origine que dans une stimulation de la croissance.

En effet, un consensus plus fort se forme dans la littérature autour du rôle de réduction de la pauvreté joué par l'émigration à travers les flux financiers. Il semble bien que les transferts des migrants soient contra-cycliques et aient une fonction d'assurance pour les familles de migrants. Les transferts permettent ainsi aux familles de se protéger d'une mauvaise conjoncture et de réduire la pauvreté. Cette hypothèse rejoint celle de migrants altruistes et permet d'expliquer l'effet ambigu des transferts sur la croissance. Cependant si les pays pauvres semblent profiter davantage de ces transferts, ce ne sont pas les principaux récepteurs de flux financiers. Le potentiel rôle de réduction des inégalités des transferts est plus débattu. Celui-ci dépend fortement de la méthode statistique utilisée pour l'étude et du stade auquel se trouve la communauté d'origine dans son « histoire migratoire ». Aucune conclusion définitive ne peut être tirée à ce sujet.

Le rôle joué par les transferts de fonds des migrants sur le développement des pays d'origine est ainsi supposé globalement positif, du moins par sa capacité à réduire la pauvreté. L'influence des migrants sur le développement des pays d'origine ne se limite cependant pas à des transferts d'ordre financier. La mobilité de ces migrants permet la mise en place de relations transnationales, de liens entre le pays d'origine et le pays de destination. En effet, on assiste à la mise en place de réseaux de migrants, bien souvent une partie d'entre eux revient dans le pays natal et parfois, ces flux de population deviennent circulaires entre pays développés et pays en développement. Ce sont les effets de ces phénomènes sur le développement que nous étudierons dans une dernière partie.

Partie 3 : Des phénomènes transnationaux : diasporas, migrations de retour et migrations circulaires

A travers l'étude des transferts de fonds et de l'effet du départ des travailleurs dans le pays d'origine, nous avons vu que l'impact des flux migratoires restent ambigus sur le pays émetteur de migrants. Dans cette partie, nous cherchons à mettre en évidence l'existence de phénomènes transnationaux, c'est-à-dire de situations où les migrants s'impliquent directement dans la société du pays d'origine et à discuter leurs effets sur le développement du pays d'origine.

Nous étudierons dans une première partie le rôle joué par les réseaux de migrants ou diasporas, puis les apports contestés des migrations de retour, et enfin l'idée de migrations circulaires proposées par la littérature permettant de maximiser les effets positifs des diasporas et des migrations de retour.

I) Les réseaux de migrants

Comme vu en introduction, pour Dayton-Johnson et Xenogiani, les diasporas sont « des réseaux d'immigrés qui comprennent les ressortissants d'un pays tiers et leurs descendants résidant à l'étranger » (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). Pour Rindoks, Penninx et Rath, ce sont des réseaux sociaux officiels et informels « rassemblant les individus d'une même ethnie » (Rindoks et.al, 2006). Ces réseaux sont particulièrement actifs dans les communautés d'immigrés au sein des pays d'accueil mais sont également très impliqués dans la société du pays d'origine, en découle des relations transnationales de diverses natures.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux retombées économiques permises par les réseaux de migrants, puis au rôle des relations familiales dans le

phénomène de migrations et comment cette idée vient contester les effets positifs des réseaux.

A) Les externalités positives de diaspora

Les externalités positives sur le développement du pays d'origine permises par les réseaux de migrants sont nombreuses. Nous étudierons ici la multiplication des liens commerciaux, la stimulation des investissements directs à l'étranger, les transferts de technologie et de connaissances et leurs limites.

1) La création de liens commerciaux

Les diasporas peuvent encourager les relations commerciales, c'est-à-dire les échanges vers le pays d'origine (Rindoks et.al, 2006). En effet les nationaux sont souvent plus aptes à déceler les opportunités économiques dans leur pays d'origine ainsi que les opportunités du pays d'accueil pouvant intéressés leurs compatriotes restés dans le pays d'origine. C'est en particulier le cas lorsque les règles du commerce sont opaques, les contrats peu respectés et les mécanismes judiciaires peu efficaces. La présence de migrants permet alors de pallier au manque d'information des natifs du pays d'accueil. Ils peuvent servir d'intermédiaires et facilitent les échanges grâce à leur connaissance du marché domestique, de la langue ; des us et coutumes locaux et des pratiques commerciales.

De plus, certains migrants sont membres de réseaux ou d'associations leur permettant des liens avec leur pays d'origine. Etre membres de ces réseaux est très important compte tenu de la place centrale faite à la réputation au moment de conclure des contrats. Faini (2007) d'une part et Docquier et Lodigiani (2006) d'autre part, précisent cependant que ce sont les migrants qualifiés qui permettent en général de stimuler les liaisons commerciales entre pays en développement et pays. Les ingénieurs indiens travaillant dans la Silicon Valley auraient ainsi été à l'origine des importations américaines de logiciels indiens (Saxenian, 1999).

Head et Ries (1998) considèrent 136 économies partenaires du Canada entre 1980 et 1992. Ils estiment qu'une augmentation de 10% de la masse d'immigrés est associée à une hausse de 1% des exports canadiens et une hausse de 3% des importations en provenance des pays d'origine des immigrés (la hausse est plus importante ce qui est probablement due à une préférence des immigrés pour les biens produits dans leur pays d'origine). Des résultats similaires ont été trouvés dans le cas des Etats-Unis et de l'Australie. Les auteurs émettent cependant certaines limites en avançant que ce résultat pourrait aussi être dû à un contexte favorisant à la fois la migration et le commerce. Rauch et Trindade (2002) montrent que le commerce est intensifié entre les nations où on retrouve des communautés chinoises importantes.

2) L'influence sur les investissements directs à l'étranger

Faini (2007) et Rindoks et al (2006) soulignent que la présence d'un réseau de migrants dans les pays développés peut favoriser l'investissement en augmentant l'attrait du pays d'origine pour les investisseurs étrangers. En effet leur simple présence mais surtout leurs compétences et leur dévouement au travail permet de rassurer les investisseurs natifs de la région d'accueil sur le fait que le pays offre des possibilités d'investissements rentables. Faini qualifie ce phénomène d' « externalités de diaspora » et précise, une fois de plus, qu'elles sont plus à même d'être générées par l'émigration qualifiée. Cependant des équilibres sous-optimaux peuvent apparaître lorsqu'on est en face à une insuffisance de dotations en capital humain dans le pays d'origine. Ce manque de capital humain réduit alors les investissements étrangers tandis que le manque de capitaux étrangers stimule la fuite des cerveaux.

L'influence de la diaspora sur les investissements directs à l'étranger est parfaitement illustré dans le cas de la Chine : 35 millions de chinois vivent à l'étranger (Commission des Affaires Chinoises à l'Etranger, 2003) et de ce fait, 48% des entreprises à financement étranger chinois étaient, en 1999, financées par des entrepreneurs de Hong Kong, Macao et Taiwan. A l'inverse, les 20 millions d'indiens

vivant hors d'Inde ont tendance à moins investir dans leur pays d'origine que les émigrés chinois (Gouvernement Indien, 2001). Il faut chercher l'explication à cet écart dans la nature des professions exercées par les migrants : une grande partie des émigrés chinois se consacrent à des activités commerciales, tandis que les émigrés indiens se dirigent plutôt vers les domaines scientifiques, et de l'enseignement (Guha et Ray, 2000). On note que la diaspora entreprend des investissements dans le pays d'origine aussi lorsque les rendements sont importants, ce qui est le cas de la Chine.

Docquier et Lodigiani (2006) prouvent l'importance des externalités des réseaux et confirment qu'elles sont pour la plupart engendrées par les migrations qualifiées. Ils mettent en place un modèle empirique dynamique d'accumulation de capital financée par les IDE dans le pays d'origine. Ils utilisent des données transversales couvrant 114 pays sur la période 1990-2000. L'élasticité du taux de croissance du capital financé par IDE par rapport aux migrations qualifiées est d'environ 2%. Ils confirment leurs résultats avec des données de panel sur 83 pays et quatre périodes de cinq ans (ils trouvent alors une élasticité entre 2 et 3%). Les auteurs remarquent que cette élasticité a plus de chances d'être importante dans les pays émetteurs démocratiques et avec un indice de corruption intermédiaire. De même les grands pays avec une plus large diaspora (comme le cas de la Chine) a plus de chance d'attirer des IDE.

3) Transferts de technologies et de connaissances

La présence d'un réseau d'émigrés très éduqués est également un avantage pour le pays d'accueil dans le sens où ils peuvent tirer profit des technologies et des connaissances développées à l'étranger. Compte tenu du phénomène de diffusion des nouvelles technologies à travers le monde, certains pays en développement pourraient même tirer plus d'avantages de leurs scientifiques et ingénieurs à l'étranger plutôt que chez eux.

Il n'existe cependant presque pas d'observation statistique des effets de ces transferts sur les niveaux de productivité des pays en développement. Les cas distingués par la littérature sont la plupart du temps des pays à revenu moyen supérieurs tels que les nouveaux pays industrialisés (NPI). Taiwan a en effet particulièrement profité de l'émigration vers la Silicon Valley pour développer ses industries de haute technologie. Les NPI ne sont cependant pas représentatifs de la majorité des pays émetteurs de migrants.

Ce résultat soulève également la question de la capacité des pays les plus pauvres à s'appropriier les innovations technologiques, même lorsque celles-ci sont transmises par leurs nationaux (Beine et al., 2001 ; Lucas, 2004 ; Lucas, 2005 ; Rindoks et.al, 2006). En effet, ces différences sont plus dues à des écarts de développement dans l'économie des pays d'origine qu'aux lois migratoires du pays considéré ou aux compétences des migrants. Ainsi, les diasporas indiennes ou chinoises ne semblent pas avoir permis d'importantes avancées technologiques à l'Inde ou la Chine dans les années 1980 et 1990, d'une part à cause du manque d'installations dans le pays de départ, et d'autre part à cause de l'importance de l'écart technologique avec les pays de l'OCDE. A l'inverse, des pays avec un revenu plus élevé tels que Taiwan ou la Corée mais aussi l'Irlande et Israël, ont pu profiter des transferts technologiques de leur population émigrée.

On voit bien que le développement du pays d'origine est plus en cause que les compétences de la diaspora. Ainsi, les pays les plus pauvres sont souvent exclus de ce cercle vertueux, alors même que la part de migrants qualifiés dans l'émigration tend à être plus importante que dans les pays à plus haut revenu (Lucas, 2004).

L'intervention politique pourrait permettre de stimuler le rôle des réseaux dans la promotion des transferts de technologie. La littérature précise cependant encore difficilement le rôle à jouer par les pouvoirs publics. Le gouvernement chinois a par exemple proposé d'exonérer de taxes les investisseurs étrangers et d'aider au financement d'infrastructures nécessaires. Les investissements ont largement

augmenté mais la corrélation entre cette hausse et la mesure prise par le gouvernement reste floue. A l'inverse, les mesures prises par le gouvernement philippin pour stimuler la participation de la diaspora dans les investissements domestiques n'a pas présenté beaucoup de succès.

Il peut être intéressant pour le pays d'origine de chercher à mettre en place des associations transnationales de chercheurs entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Cependant, on remarque que ces initiatives émergent généralement du secteur privé et ne sont pas sponsorisées par les pouvoirs publics. De plus, l'impact de ces réseaux de chercheurs sur la productivité domestique est encore à prouver (Lucas, 2004).

B) Les relations familiales traditionnelles : le rôle des réseaux contesté

Le rôle des réseaux d'immigrés pourrait ne pas être aussi important qu'il apparaît à première vue. En effet, Rindoks, Penninx et Rath (2006) dans leur article fondateur « What works in networks ? » considèrent que certaines caractéristiques attribuées aux réseaux tels que le partage d'information, l'investissement, le commerce avec l'étranger, découlent de relations familiales traditionnelles entre le migrant et sa famille. Les auteurs se basent, pour émettre cette limite, sur une étude menée sur les réseaux d'affaires ethniques. Cette étude montre que les financements obtenus par les entrepreneurs d'une certaine ethnie dans le pays d'origine ne sont pas dus, comme on pourrait le croire, à l'influence de leur réseau, mais sont simplement des prêts d'origine familiale.

De plus, les auteurs argumentent qu'il est envisageable que des arrangements familiaux de ce type se fassent au détriment de la compétitivité du système productif du pays d'origine puisque les objectifs familiaux peuvent entrer en contradiction avec des objectifs économiques globaux du pays.

Ainsi, il peut être difficile pour les autorités d'utiliser les réseaux comme outil politique dans le sens où ils ne peuvent s'appuyer que sur des organisations formelles dans le sens où, dans la plupart des cas, les externalités positives supposées des réseaux proviennent de relations informelles et de pratiques sociales (Rindoks, Penninx et Rath, 2006).

Dans la continuité de l'étude des réseaux, nous allons discuter les apports d'un autre type de relations transnationales permises par la circulation de travailleurs à savoir les migrations de retour.

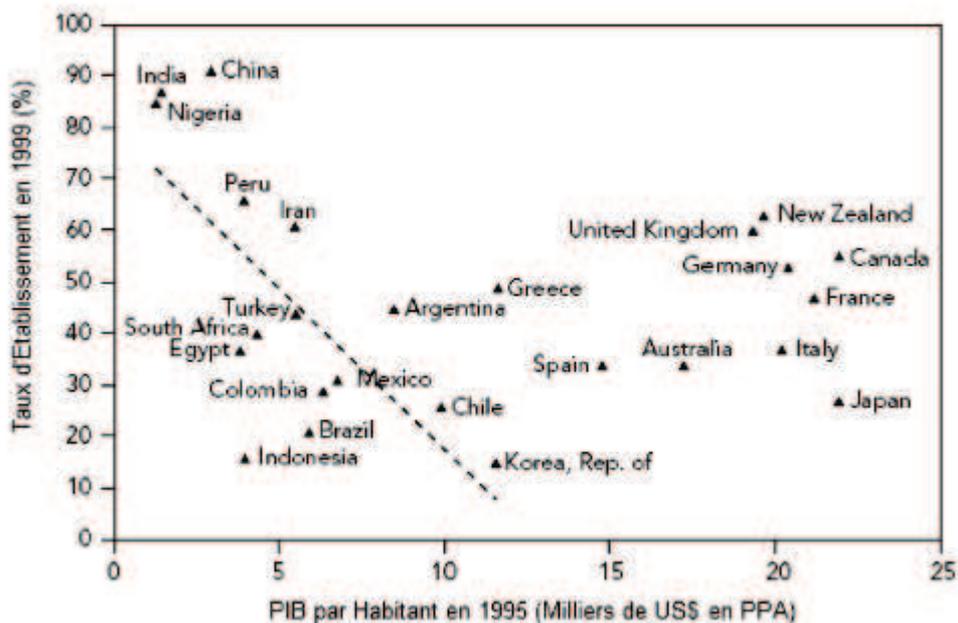
II) Les migrations de retour

Bien qu'on ne possède encore que peu de données chiffrées sur le phénomène, que cela concerne l'émigration qualifiée ou non qualifiée, on sait que depuis deux décennies, les migrations de retour et les flux de migrants disposant d'un statut temporaire se sont développés de façon universelle.

L'exemple des migrants albanais illustrent bien cette réalité puisqu'ils reviennent généralement dans leur pays d'origine seulement un an après l'avoir quittés. Les individus migrants vers les pays du Golfe Persique n'y restent en moyenne pas plus de quatre ou cinq années. Selon des chiffres de l'OCDE de 1986, entre 1975 et 1985, les flux de sortie de migrants en Allemagne ont dépassé les flux d'entrée. Dans les années 1990, on estime que les migrations-retour représente jusqu'à un tiers des flux migratoires (OCDE, 1986).

Selon une étude de 1995, cinq ans après la fin de leurs études, environ 50% des diplômés demeurent sur le sol américain. Cependant cette part varie considérablement selon le pays d'origine du migrant (Finn, 2001), elle atteint 85%

lorsqu'il s'agit de pays à faible revenu tel que l'Inde, la Chine ou le Nigéria (on considère des données de 1995), tandis que la probabilité de retour est beaucoup plus forte lorsqu'on considère des migrants originaires de pays à revenu moyen tels que le Chili, le Mexique ou la République de Corée. On a une relation significativement négative entre le taux d'installation du migrant aux Etats-Unis et le niveau de revenu du pays d'origine (Finn, 2001 ; Lucas, 2005 ; Katseli et al., 2006).



Taux d'Etablissement des Scientifiques et des Ingénieurs aux Etats-Unis et PIB du pays d'origine (Finn, 2001)⁸

Nous étudierons dans un premier temps, l'apport des migrations de retour et ses limites, puis le rôle des dispositifs d'aide au retour dans la promotion du développement.

⁸ PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

A) Les migrations de retour : des apports contestés

Nous discuterons dans cette partie de l'apport productif contesté des migrants de retour, puis nous étudierons le problème du chômage chez les migrants de retour. Nous nous pencherons ensuite, de la même façon que dans le cas des réseaux, sur les transferts de technologie et de connaissances ainsi que les nombreux limites qui s'y attachent.

1) Migrations de retour et productivité

Selon Yaohui Zhao (2002), l'attitude des migrants de retour devrait être différente de celle des non-migrants pour trois raisons. Tout d'abord les personnes ayant migrées ont eu des expériences professionnelles différentes, ont en général plus de capital et des attentes différentes sur leurs perspectives de carrières. Son étude sur les migrations de retour en Chine démontre que les migrations de retour permettent des méthodes de travail plus productives, en particulier dans le secteur agricole.

Au sujet de l'investissement, Yaohui Zhao attire l'attention sur le fait que, dans le cas des migrations de retour, les flux de connaissances accompagnant les flux financiers sont capitaux. C'est en effet ce qui marque la différence des transferts de fonds des migrants puisque dans le cas des migrations de retour, les individus sont présents et peuvent utiliser leurs compétences acquises à l'étranger pour orienter les flux de capitaux vers des investissements productifs. Les migrants de retour reviennent presque toujours avec des capitaux accumulés à l'étranger et, s'ils ne sont pas plus riches que les migrants permanents, sont au moins présents pour prendre en charge l'investissement dans les villages.

Cet apport productif est cependant contesté. De nombreux auteurs soulignent l'importance du phénomène d'autosélection dans le cas des migrations de retour. En effet, même si les travailleurs revenant de l'étranger faisaient preuve d'une plus grande productivité que les non-migrants, il est difficile de discerner si ce résultat

reflète l'acquisition de compétences nouvelles à l'étranger ou simplement que les individus ayant migré en premier lieu étaient déjà les travailleurs les plus dynamiques. Pour Borjas et Bratsberg (1996), il est de plus probable que ce soit les émigrés les moins qualifiés au départ qui reviennent, c'est ce que démontre Faini (2006) en Europe et Rodriguez et Horton (1994) dans le cas des Philippines.

D'autre part, le processus de retour des très qualifiés semble lié à la croissance économique du pays d'origine. Moins d'un cinquième des taiwanais ayant un doctorat dans une université américaine en sciences ou en ingénierie retournaient à Taïwan dans les années 1970 contre environ la moitié voire les deux tiers dans les années 1990, après deux décennies de forte croissance pour l'île (Docquier, 2007). Ainsi, les migrations qualifiées de retour apparaissent plus comme une conséquence qu'une cause de la croissance.

2) Migrations de retour et chômage

On retrouve un des problèmes centraux de la littérature concernant les transferts de fonds des migrants, à savoir si les économies des migrants de retour sont utilisées de manière productive ou si elles permettent aux migrants de retour de se retirer du marché du travail.

Les migrants reviennent fréquemment dans le pays d'origine, il est vrai, avec beaucoup d'économies. Cela leur permet cependant de partir à la retraite plus tôt ou de prolonger leur recherche d'emploi, plutôt que d'investir ces économies de façon productive. Lucas (2004) remarque de forts taux de chômage notamment chez les migrants de retour d'Allemagne ou des pays du Golfe. Des enquêtes menées dans les années 80 au Bangladesh, au Pakistan et au Sri Lanka ont révélé de très hauts taux de chômage parmi les migrants de retour du Golfe Persique (Amjad, 1989). Une étude plus récente montre qu'un quart des migrants de retour du Golfe dans la région du Kerala en Inde, en âge de travailler, ne faisaient plus partie de la main d'œuvre

disponible, et que 8% de ces migrants recherchaient toujours un emploi (Zachariah et.al, 2001).

Dans d'autres cas, en particulier en ce qui concerne les jeunes, les migrants de retour peuvent avoir des difficultés à trouver un emploi correspondant à leurs attentes. Le retour vers l'Europe du Sud offre un exemple intéressant. Le chômage est parfois élevé parmi les rapatriés dans le sens où les offres de travail dans le pays d'origine ne correspondent pas aux compétences acquises à l'étranger, et que les salaires espérés par les migrants de retour peuvent être irréalistes (Glytsos et Katseli, 2006 ; Faini, 2007).

Pour Faini (2007), lorsque le chômage ou le sous-emploi est substantiel, le choix personnel de certains migrants de se retirer du marché du travail de façon temporaire, ou même permanente, n'est pas forcément préoccupant. Il précise que de nouvelles analyses sur le processus d'assimilation pour les migrants de retour et la durée de chômage qui en résulte sont nécessaires. En effet, de la même façon que dans le cas de départ des travailleurs, l'impact des migrations de retour dépend des conditions du marché du travail dans le pays d'origine (Katseli et al., 2006).

3) Transferts de technologie et de connaissances

De la même façon que dans le cas de la diaspora, les migrations de retour peuvent favoriser le développement des pays d'origine dans le sens où les travailleurs reviennent dans leur pays d'origine avec de nouvelles connaissances, et enrichis d'expérience (Stark et.al, 1997 ; Faini, 2007). Certaines études laissent même entendre qu'il peut être optimal pour des régions dont l'activité d'innovation est basse de laisser émigrer temporairement une partie de leur main d'œuvre qualifiée afin qu'elles puissent, par la suite, profiter des avancées technologiques du pays d'accueil au retour des migrants (Domingues Dos Santos, 2006).

Cependant, de la même façon que dans le cas des réseaux, on peut mettre en doute que les émigrés retournant chez eux aient la capacité d'utiliser de manière productive les connaissances acquises à l'étranger. Cet argument est particulièrement pertinent dans le cas d'une migration de retour depuis un pays développé vers un pays à faible revenu. Tan (1993) décrit le décalage saisissant entre les compétences acquises à l'étranger par les philippins et le niveau technologique des Philippines dans les années 1990. Tandis que, comme vu précédemment, la frontière technologique de la Silicon Valley était moins éloignée du niveau technologique de pays au revenu moyen tel que Taiwan. Bien entendu il est envisageable que le retour de ces travailleurs permettent d'améliorer la technologie disponible dans le pays d'origine, mais cela ne semble crédible que dans le cas d'un retour massif de travailleurs qualifiés (Katseli et al., 2006).

B) Des dispositifs d'aide au retour favorables au développement ?

Les gouvernements des pays de l'OCDE et les organisations internationales ont créé de nombreux programmes de retour volontaire. De façon générale, ces initiatives n'ont été que peu liées à des objectifs de développement. Néanmoins, des initiatives telles que *Migration for Development in Africa* menée par l'Union Africaine tente d'introduire davantage de préoccupations liées au développement dans ces programmes de rapatriement.

Dans l'ensemble, ces dispositifs d'aide au retour n'ont eu que peu de succès. Il convient en effet de garder à l'esprit que la décision de rentrer est une décision privée. Les autorités se heurtent fréquemment à cette impossibilité d'interférence dans des choix privés et au fait que les outils politiques ne peuvent orienter l'esprit des migrants. La seule solution envisageable est donc de mettre en place un système d'incitations approprié et de supprimer les obstacles institutionnels au retour (Dayton Johnson et Xenogiani 2007). A Taiwan, les mécanismes d'incitations au retour ont rencontré un grand succès (on peut cependant se demander si ce n'est pas plutôt la

bonne santé de l'économie taiwanaise qui a incité au retour plus que les mécanismes mis en place).

Pour De Haas (2006) et d'autres auteurs, il vaudrait mieux encourager une sorte de « retour virtuel » par l'intermédiaire des réseaux de migrants plutôt que des retours volontaires. L'idée serait de se concentrer exclusivement sur le rapatriement des ressources et des compétences, mais pas nécessairement des migrants eux-mêmes. Par exemple, dans le cas de la perte d'enseignants, *l'African Human Resources Programme* propose la création d'une base de données recensant les Africains enseignant dans les universités et les grandes écoles d'Europe, des Etats-Unis, et d'ailleurs afin de la mettre à disposition des gouvernements africains ou d'autres acteurs clef du domaine de l'éducation en Afrique.

On voit bien que les potentiels bénéfiques des migrations de retour sont entravés par de trop nombreuses limites. En particulier, les migrants qualifiés ne sont pas ceux qui reviennent, or ce sont surtout eux qui permettraient des retombées positives pour le développement. Les auteurs ont donc imaginé, inspirés par une tendance récente, un mécanisme de migrations circulaires, permettant aux pays d'origine de bénéficier des effets positifs des réseaux de migrants et des migrations de retour et de contourner les limites qui leur sont attachés.

III) Le consensus autour des migrations circulaires

Pour le développement du pays d'origine, l'existence de diasporas présentent de nombreux avantages bien qu'il existe de nombreuses limites à cette affirmation. Les apports des migrations de retour sont largement contestés dans la littérature. Néanmoins, on peut penser qu'une gestion intelligente de ces flux pourrait avoir des retombées positives sur le pays d'origine.

Le concept de migration temporaire, observée de plus en plus souvent, permet d'intensifier certains avantages permis par les réseaux de migrants, les migrations de retour mais aussi les migrations permanentes. L'idée est que des systèmes de migrations circulaires faciliteraient les mouvements temporaires de travailleurs, c'est-à-dire permettraient « aux individus des pays d'émigration et des pays d'immigration de participer aux réseaux transnationaux, sans avoir à choisir un endroit ou un autre » (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007).

Ces systèmes de migrations laisseraient entrer des travailleurs qualifiés comme des travailleurs non qualifiés pour des périodes courtes. Le but serait de cibler les besoins du marché du travail du pays d'accueil à un moment donné. La flexibilité que ce système donnerait aux marchés du travail des pays d'accueil le rend également attractifs pour les gouvernements des pays développés. Les subventions à l'agriculture dans les pays industrialisés sont notamment à l'origine d'une demande forte de travailleurs saisonniers (Lucas, 2004 ; Katseli et al., 2006 ; Faini, 2007). Le consensus observé dans la littérature autour du concept de migrations circulaires réside dans le fait que ce système permet des gains pour le pays d'accueil comme pour le pays d'origine des migrants et garantit ainsi son succès.

Nous verrons dans un premier temps dans quelle mesure ces systèmes permettraient d'intensifier les effets favorables des réseaux et des migrations de retour, puis comment cela fournirait une solution au problème du retour difficile des travailleurs qualifiés, la crainte qu'une installation permanente des travailleurs peu qualifiés puissent entraver le projet et enfin, pour conclure, quel type de système mettre en place.

A) Intensifier les effets favorables des réseaux et des migrations de retour

Le principal argument en faveur de la migration temporaire est qu'elle permet une plus grande probabilité de contacts du migrant avec son pays d'origine puisque son intention est de revenir. Il aura ainsi tendance à effectuer plus de transferts et à être un membre actif de la diaspora lorsqu'il est loin de chez lui, tout en permettant le rapatriement de capitaux mais aussi de nouvelles compétences et expériences à son retour.

Les études empiriques montrent en effet que les migrants saisonniers et les migrants temporaires ont tendance à épargner davantage et à envoyer plus de fonds vers leur région d'origine. Adams et Page (2005) démontrent de plus que les migrants travaillant temporairement à l'étranger semblent transférer leurs économies vers les régions les plus pauvres. D'autre part, le coût de la vie dans les régions d'origine des migrants étant beaucoup moins élevé, cette option leur permet également de réaliser des gains en termes de niveaux de vie. Il faut également préciser que ce choix permet d'éviter aux familles le coût de la séparation (Lucas, 2005 ; Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007 ; Faini, 2007).

Pour Dayton-Johnson et Xenogiani (2007), les migrations circulaires seraient complémentaires avec l'activité des réseaux. Les travailleurs rentrant dans leur pays pourraient en effet jouer un rôle clé dans la promotion de nouvelles relations commerciales et financières. De manière plus générale, les auteurs s'opposent à l'idée d'intégration parfaite ou d'installation définitive et défendent le caractère transnational en train de se développer dans les relations entre états aujourd'hui. Pour eux, afin que les réseaux de migrants deviennent des outils efficaces, il faut entretenir l'idée de communautés de migrants transnationales.

B) Une solution au difficile retour des travailleurs qualifiés

Parallèlement, ces systèmes inciteraient également le personnel qualifié à revenir temporairement dans le pays d'origine. Or, si un certain nombre de conditions sont respectées, le retour des migrants qualifiés peut être très bénéfique pour le pays d'origine.

Des politiques de rapatriement définitif sont très coûteuses puisqu'il faut s'assurer que les salaires sont suffisamment incitatifs pour rapatrier la main d'œuvre qualifiée et qu'il existe des centres de recherches et des équipements technologiques permettant aux migrants de retour d'appliquer les compétences acquises à l'étranger. Dès lors, pour Lucas (2004), le rôle des flux migratoires dans le développement économique des pays d'origine dépendra de la capacité des pays d'accueil et d'origine à mettre en place des programmes de migrations temporaires. En effet, ces systèmes donnent alors aux migrants qualifiés accès à de hauts niveaux de rémunération, à des infrastructures performantes mais leur permettent, de façon parallèle, d'aider au développement de leur pays d'origine.

Jusqu'à présent cependant, les systèmes de migrations temporaires ont présenté quelques failles. Dans le cas de l'émigration qualifiée, les structures concernées dans le pays d'accueil ont pu se montrer réticentes à se séparer d'un personnel tout juste formé, même de façon temporaire. D'autre part, et c'est ce qui fera l'objet du point suivant, les émigrés qualifiés comme non qualifiés ont été peu enclins à quitter le pays d'accueil, à moins de pouvoir être sûrs d'y revenir.

C) La crainte d'une installation permanente des migrants peu qualifiés

Il est peu probable que les principaux pays récepteurs reviennent sur leur politique consistant à décourager l'immigration non qualifiée et à attirer la main d'œuvre qualifiée. Les migrations circulaires pourraient ainsi permettre un

assouplissement des contraintes à l'entrée des travailleurs faiblement qualifiés qui, comme vu dans notre deuxième grande partie, serait favorable au pays émetteur.

La raison pour laquelle ces systèmes de migrations temporaires sont encore au stade embryonnaire, est que les expériences de recrutement à court terme de travailleurs étrangers dans les pays européens ont donné lieu, la plupart du temps, à des installations permanentes non désirées par les pouvoirs publics. Le cas de l'Allemagne fournit un bon exemple à ce sujet. L'immigration nette en Allemagne a suivi le cycle économique jusqu'au début des années 1990. Malgré un taux de retour important, ce système a conduit à un fort taux d'installation permanente. Surtout, les efforts des pouvoirs publics pour réduire le stock de migrants en offrant des incitations financières au retour se sont révélés vains (Lucas, 2004).

Il faut néanmoins considérer que les migrants avaient alors à choisir entre un retour définitif dans leur pays d'origine ou une installation définitive dans le pays d'accueil. Or il est probable que les migrants préfèrent des migrations circulaires, répétées –et donc une possibilité de retour assurée dans une région développée– plutôt qu'une installation définitive (Dayton-Johnson et Xenogiani, 2007). En effet Gubert et al (2005) soutiennent que le durcissement des politiques migratoires françaises dans les années 1970 a conduit les migrants à rester par crainte de ne pouvoir être remplacés par d'autres membres de leur famille dans les années suivantes. Dès lors, un système de circulation migratoire, s'il garantit aux migrants de revenir dans le pays d'accueil de façon répétée, ne devrait pas être à l'origine d'installations permanentes.

D) Quel système mettre en place ?

Ainsi, pour Dayton-Johnson et Xenogiani (2007), un système de migrations circulaires ne doit pas simplement reprendre les programmes traditionnels d'immigration temporaire sélective. Selon eux, seuls les programmes temporaires échappant aux défauts des systèmes sélectifs, c'est-à-dire des contrats de travail

flexibles, des modalités de recrutement étroitement supervisées et précises, et une protection des droits fondamentaux des migrants, auront des répercussions favorables dans le pays d'origine comme dans le pays en développement.

Le rapport sur le développement humain daté de 2009 du PNUD s'accorde avec ces auteurs sur de nombreux points. Il appelle en effet à augmenter la quantité de visas délivrés pour les travailleurs peu qualifiés selon la demande du pays concerné, à favoriser les migrations saisonnières et à veiller sur le respect des droits des travailleurs (notamment la garantie du droit de non expulsion). Pour Katseli et al. (2006), les coûts administratifs liés aux migrations circulaires devraient être significativement réduits et les obstacles légaux supprimés.

Il sera alors important de mettre en place des mécanismes incitatifs supplémentaires pour s'assurer du caractère circulaire du mouvement migratoire. Les auteurs proposent des visas à entrées multiples pour le pays d'accueil et un mécanisme permettant de transférer les cotisations sociales (retraite et sécurité sociale) directement dans le pays d'origine, et qui ne pourraient être touchées qu'en cas de retour du migrant.

Il convient également de préciser que si les systèmes de migrations circulaires semblent bénéfiques à tous les points de vue, ils ne sont opérationnels que s'il existe une coopération entre le pays émetteur et le pays récepteur de migrants. En particulier, le pays d'accueil doit transcrire sa volonté de mettre en place ce système dans sa politique migratoire. Les modalités financières et logistiques de retour des migrants devront également être planifiées entre les deux pays (Domingues Dos Santos, 2006). Le rapport du PNUD (2009) appelle les nations à travailler en commun pour reconnaître mutuellement les documents produits par l'autre pays. Il précise d'autre part que la réussite de ce type de système requiert la participation directe de la société civile, des réseaux de migrants et des employés. Katseli et al. (2006) recommandent que les entreprises, les universités et les instituts de recherches des deux nations créent des partenariats afin de promouvoir la mobilité et les échanges.

Pour conclure, on peut dire que les réseaux de migrants ont des retombées largement positive sur l'économie des pays d'origine à travers la création de liens commerciaux et la favorisation des investissements directs à l'étranger. Cependant le transfert de connaissances, bien qu'intensifié par la diaspora dans certains pays, connaît des limites dans le cas des pays pauvres. On note que ces externalités de diasporas ne semblent permises que par l'émigration de travailleurs qualifiés. La fuite des cerveaux a donc également des avantages à travers la mise en place de ces réseaux. Cependant ces effets positifs des réseaux sont contestés par certains auteurs avançant que les relations de réseaux sont caractérisées uniquement par des liens familiaux et peuvent donc aller à l'encontre de l'intérêt général.

Les apports du retour des migrants dans leur pays d'origine est plus ambigu. Si leur retour semble avoir des effets positifs sur l'orientation productive des investissements et dans une certaine mesure sur la productivité, les migrants qui reviennent ne sont pas en général les éléments les plus productifs ni les plus qualifiés. Les individus rendent de plus fréquemment pour vivre sur les économies amassées dans le pays d'immigration. De plus, de la même façon que dans le cas des réseaux de migrants, les auteurs mettent en doute la capacité des migrants de retour a utilisé de façon productive les connaissances techniques accumulées à l'étranger. De nombreuses limites viennent donc entraver les effets positifs du retour des migrants.

Enfin la mise en place d'un système de migrations circulaires permettrait d'intensifier les externalités positives permises par les réseaux et les migrations de retour tout en réduisant les inconvénients qui y sont liés et notamment en permettant un retour temporaire des migrants qualifiés. On note cependant que ce type de systèmes est encore à l'état embryonnaire et qu'une coopération entre pays d'accueil et pays d'origine est nécessaire pour sa mise en place.

Conclusion

L'effet global de l'émigration sur le développement des pays émetteurs de migrants reste ambigu. En effet la plupart des résultats théoriques présentés par la littérature ainsi que les études empiriques montrent des effets contradictoires.

L'effet bénéfique du départ des travailleurs non qualifiés semblent être largement reconnu dans la littérature. Cependant ce sujet n'est que peu traité dans la littérature et davantage d'études empiriques sont nécessaires. L'impact de la fuite des cerveaux est en revanche à l'origine de nombreuses controverses. Le départ des travailleurs les plus qualifiés a en effet des effets contradictoires prouvés de façon théorique et empirique. L'effet global dépend donc probablement des caractéristiques du pays étudié.

D'autre part, l'étude des transferts de fonds viennent appuyer l'hypothèse du migrant altruiste transférant ses économies pour améliorer le niveau de vie de sa famille. Dès lors les transferts revêtent une fonction d'assurance, sont contra-cycliques et permettent d'alléger la pauvreté. De plus, l'utilisation de ces transferts pour la consommation des familles a des effets multiplicatifs bénéfiques sur l'économie du pays d'origine. En revanche leur orientation vers des investissements productifs est contestée, or ce serait le principal levier pour stimuler la croissance. On peut ainsi conclure qu'il est intéressant d'encourager les transferts de fonds, mais plus dans un objectif d'allègement de la pauvreté que de stimulation de la croissance.

Enfin les « externalités de diaspora » sur le pays d'origine sont largement positives. La littérature est plus mitigée quant aux apports des migrations de retour, notamment sur la capacité des migrants de retour à améliorer la productivité de leur pays natal. Cependant les auteurs semblent s'accorder sur les effets bénéfiques qu'auraient la mise en place d'un système de migrations circulaires entre pays en développement et pays développé. Ce système nécessite néanmoins la coopération des pays d'accueil.

Si aucune conclusion nette ne saurait être tirée sur l'effet global de l'émigration sur le développement du pays d'origine c'est que ses apports sont contradictoires. C'est aussi parce-que les analyses reposent bien souvent sur des études transversales, masquant les effets spécifiques à chaque pays. En effet, l'hétérogénéité des économies et des systèmes rencontrés dans les pays en développement amènent à une variabilité des effets de l'émigration. Pour Katseli et al. (2006), l'hétérogénéité s'explique aussi par le fait que dans un même échantillon, on utilise des pays à des stades différents du processus de migration. Le premier stage est celui du sortie simple des travailleurs, le deuxième stade est celui de l'ajustement de l'économie à cette réalité, le troisième stade celui de la création d'un réseau entre le pays développés et le pays d'origine et enfin le dernier celui du retour et des migrations circulaires.

D'autre part, malgré les efforts récents de l'OCDE et de la Banque Mondiale, les analyses empiriques concernant les pays en développement, en particulier à l'échelle macroéconomique, se heurtent trop souvent à l'absence de disponibilités de données pertinentes, harmonisées et fiables. Pour Gubert (2007), leurs résultats sont pour la plupart entachés de biais : « biais de sélection liés à la non-prise en compte de bon nombre de pays en développement (notamment africains) dans les échantillons de pays étudiés ; biais liés aux erreurs de mesure des variables explicatives introduites dans les régressions (notamment les envois de fonds des migrants) ; et enfin biais dus à la présence d'une hétérogénéité forte entre les pays, sur laquelle on dispose de peu d'informations ».

Une collecte régulière de données sur l'ampleur et la composition des flux et des stocks de migrants, sur le caractère temporaire ou permanent de la migration, sur l'intensité des flux de retour, sur les envois de fonds par canaux officiels et par le marché noir est donc nécessaire pour présenter des conclusions fiables. Une harmonisation et un partage des données entre pays permettraient également d'améliorer la qualité des études. En matière de transferts, des enquêtes récentes auprès de migrants ou de leurs familles ont donné des résultats encourageants ce qui montre qu'une amélioration des estimations est envisageable (Gubert, 2007).

Malgré ces difficultés, on peut conclure de cette étude que l'impact de l'émigration sur le pays d'origine semble, malgré beaucoup de doutes théoriques et empiriques, globalement positif pour la plupart des pays d'origine. Cette conclusion connaît bien entendu de nombreuses limites mais nous pensons que des flux migratoires bien gérés peuvent avoir des répercussions positives pour les pays dont sont originaires les migrants.

Cependant, on peut se demander si le débat sur l'impact de l'émigration sur le développement des pays à faible revenu n'est pas stérile. En effet, si nous avons montré les effets des flux migratoires sur le développement, le développement a un impact direct sur l'émigration. Comme nous avons vu en introduction, dans 75% des cas, les individus se déplacent pour améliorer leur niveau de vie. La solution serait donc d'améliorer les conditions dans le pays d'origine. Néanmoins, essayer de maximiser les bénéfices des flux migratoires peut être une solution de court terme intéressante, notamment pour soulager la pauvreté.

D'autre part, si on considère que le départ de certaines personnes, en particulier les migrants qualifiés, a un impact négatif sur le pays d'origine, rendre coupables les individus qui quittent le pays de cette situation revient à perdre de vue les vrais problèmes (peu de financement, salaires bas et institutions imparfaites). Dès lors, les politiques destinées à régler ces problèmes implicites seraient la meilleure solution (PNUD, 2009).

Il faut néanmoins se rendre compte que créer des emplois et augmenter la demande de travail sont des politiques difficiles à mener pour les autorités des pays émetteurs de migrants. Ainsi, pour les pays pour lesquels le succès de telles politiques est difficilement envisageable à court terme, la migration représente une solution temporaire. Elle permet de réduire les pressions sur le marché du travail du pays d'origine dans le cas de migrations non qualifiées et les transferts de fonds permettent une réduction de la pauvreté.

Finalement les effets du développement et de la migration s'entrecroisent. L'exemple du retour des migrants dans les nouveaux pays industrialisés du Sud-Est illustre bien cette idée. C'est le processus de croissance à l'œuvre dans ces pays qui a été à l'origine du retour des migrants, mais les retours, en favorisant les échanges et la transmission de technologies, ont pu contribuer à la croissance (Gubert, 2007).

La migration, même dans le cas où elle est bien gérée et permet des externalités positives ne vaut pas une stratégie nationale de développement efficace. Des flux migratoires bien gérés peuvent cependant être complémentaires aux efforts locaux et nationaux pour réduire la pauvreté et améliorer le développement humain. Les politiques migratoires sont en revanche centrales dans le cas d'états insulaires ou de très petits pays où on note que 40% de la population en moyenne émigre (PNUD, 2009).

Le risque est de créer une dépendance du pays d'origine à ces externalités positives permises par les flux migratoires, la mise en place d'une stratégie de développement permettant de créer des emplois, l'évaluation de la structure de financement de l'Université etc. perdant de leur urgence.

En ce qui concerne les politiques migratoires, une vision globale est nécessaire. En effet, une utilisation positive des flux migratoires pour le pays d'origine dépend également des politiques mises en place par le pays d'accueil. Il s'agit d'intégrer les politiques de migrations dans le dialogue global sur l'économie du développement et la réduction de la pauvreté. Il s'agit également de déterminer des domaines dans lesquels la migration profite aux deux côtés et où des partenariats pourraient être créés. C'est la seule hypothèse dans laquelle les pays d'accueil pourraient revoir leurs politiques en fonction des impacts sur la croissance des pays émetteurs (Adams et Page, 2005). En effet sans coordination, chaque pays d'accueil aura intérêt à renforcer ses mesures attractives destinées aux travailleurs qualifiés et à fermer ses frontières aux migrants non qualifiés. Une coopération efficace entre pays d'accueil et pays d'origine devra limiter les comportements de « passager clandestin », tous les pays doivent s'engager simultanément à respecter les règles du jeu. L'Union Européenne

aurait les moyens d'un tel processus. Elle a d'ailleurs publié en 2005 un Livre Vert sur une « approche communautaire de la gestion de migrations économiques (Domingues Dos Santos, 2006). 150 pays se sont également retrouvés pour débattre au Forum Global de la Migration et du Développement sous l'égide des Nations Unies. Il est d'autre part important d'impliquer la société civile et d'éduquer la population, notamment dans les pays receveurs de migrants, sur ces politiques. Dans le rapport du PNUD de 2009, la crainte qu'un manque de volonté politique pour effectuer ces réformes dans un contexte de récession économique pour les pays de destination est évoquée.

Les flux de personnes ont toutes les chances d'augmenter dans les décennies à venir du fait des tendances économiques et démographiques (PNUD, 2009). Selon des statistiques de la Commission Européenne (2005), la population de l'Europe des 25 devrait croître de plus de 13 millions d'habitants entre 2004 et 2025, une hausse qui sera largement due à l'immigration nette. Faire en sorte que ces mouvements soit à l'origine d'externalités positives dans le pays d'accueil comme dans le pays d'origine sera un objectif des décennies à venir.

Bibliographie

Adams, R., Jr. (1989). "The effects of international remittances on poverty, inequality and development in rural Egypt". Research Report 86. International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

Adams, Jr., R. (1993) "The economic uses and impact of international remittances in rural Egypt". *Journal of Development Studies* 30, 146±167

Adams R. (1998), "Remittances, investment and rural asset accumulation in Pakistan, *Economic Development and Cultural Change*", 47, 155-173.

Adams, R. H., Jr., et J. Page. (2003) "International Migration, Remittances, and Poverty in Developing Countries". Policy Research Working Paper 3179, Poverty Reduction Group, World Bank, Washington, DC

Adams R., Page J. (2005) "Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?", *World Development* Vol. 33, No. 10, pp. 1645–1669

Adams, R.H. (2005), "Remittances, Poverty and Investment in Guatemala", forthcoming in Schiff, M. and Ç. Özden (eds.), *International Migration, Remittances, and the Brain Drain*, World Bank, Washington, D.C.

Amjad, R., (1989), "To the Gulf and Back : Studies on the Economic Impact of Asian Labour Migration". New Delhi: International Labour Organization Asian Regional Team for Employment Promotion.

Aydemir, A., & Borjas, G. J. (2007). "A comparative analysis of the labor market impact of international migration: Canada, Mexico, and the United States". *Journal of the European Economic Association*, 5(4), 663–708.

Barro, R., Lee J., (1993) "International comparisons of educational attainment", *Journal of Monetary Economics*, Elsevier, vol. 32(3), pages 363-394, December.

Beine M., Docquier F., Rapoport H., (2001) "Brain drain and economic growth: theory and evidence", *Journal of Development Economics* Vol. 64 #2001. 275–289

Bhagwati, J.N., Hamada, K., (1974) "The brain drain, international integration of markets for professionals and unemployment". *Journal of Development Economics* 1_1., 19–42

Bils, M., et Klenow P.J. 2000. "Does Schooling Cause Growth ?" *American Economic Review* 90 (5): 1160-1183.

Borjas, G.J. and Bratsberg (1996), "Who Leaves? The Outmigration of the Foreign-Born", *Review of Economics and Statistics*, 78(1), 165–176.

Bradford B., Boucher S., (1998), "Migration, remittances and inequality : estimating the net effects on migration on income distribution", *Journal of Development Economics*, Vol.55, 307-331

Bundred, P.E. and C. Levitt (2000), "Medical Migration: Who Are the Real Losers?", *The Lancet*, 356 (9225), 245–246.

Carrington W., Detragiache E. (1998), "How Big Is The Brain Drain?", IMF Working Paper No. 98/102

Chami R., C. Fullenkamp, et S. Jahjah (2003), "Are immigrant remittance flows a source of capital for development?", IMF Annual Research Conference, IMF, Washington.

Chandavarkar, A. G. (1980) "Use of migrants remittances in labor-exporting countries". Finance and Development 17, 36±39.

Commission des Affaires Chinoises à l'Étranger, 2003

Commission of the European Communities (2005), Consultation on the Future of EU Development Policy Issues Paper, December.

Davies, J.B. (2003), "Empirical Evidence on Human Capital Externalities", Working Paper No.2003-11, Tax Policy Branch, Department of Finance, Ottawa, Government of Canada.

Dayton-Johnson Jeff et Xenogiani Theodora , « Immigration, développement et arbitrages entre politiques », Revue d'économie du développement, 2007/2 Vol. 21, p. 97-138. DOI : 10.3917/edd.212.0097

De Haas H. (2006), "How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries", étude préparée pour Oxfam Novib, International Migration Institute, University of Oxford.

Desai, Kapur et Mc Hale (2009), "The Fiscal Impact of Brain Drain : Indian Immigration to the US", Journal of Development Economy, Volume 8, Issue 1, Pages 32-44

Docquier Frédéric (2007), « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays », Revue d'économie du développement, 2007/2 Vol. 21, p. 49-88. DOI : 10.3917/edd.212.0049

Docquier F. et E. Lodigiani (2006), « Skilled migration and business networks », mimeo, Université Catholique de Louvain.

Docquier F. et Marfouk A., (2005), « International Migration by Education Attainment », 1990-2000, Migration, Remittances and the Brain Drain, Banque Mondiale, p. 151-200.

Domingues Dos Santos M., (2006) « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », Horizons stratégiques, 2006/1 n° 1, p. 18-27.

Dumont Jean-Christophe, « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine ». Commentaires, Revue d'économie du développement, 2007/2 Vol. 21, p. 189-195. DOI : 10.3917/edd.212.0189

Ebeke C.H. (2011), « Remittances, Countercyclical, Openness and Government Size », Recherches Economiques de Louvain 2011/4, (Vol.77)

Elbadawi, I. A. and Rocha, R. (1992) "Determinants of Expatriate Workers' Remittances in North Africa and Europe". Working Paper WPS 1038, Country Economics Department, The World Bank, Washington, DC.

El-Sakka M.I.T., McNabb R., (1999) "The Macroeconomic Determinants of Emigrant Remittances", World Development Vol. 27, No. 8, pp. 1493±1502

Enquête Nationale Américaine des Diplômés du Supérieur (1993)

Faini, R. 1994. «Workers' Remittances and the Real Exchange Rate : A Quantitative Framework.» *Journal of Population Economics* 7 (2) : 235-245.

Faini R. (2006), "Remittances and the brain drain", CEPR Discussion Paper n. 4031, CEPR London.

Faini R. , « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine » , *Revue d'économie du développement*, 2007/2 Vol. 21, p. 153-182. DOI : 10.3917/edd.212.0153

Finn, M.G. (2001), "Stay Rates of Foreign Doctorate Recipients from U.S." Universities 1999, Oak Ridge Institute for Science and Education, Oak Ridge TN.

Galor, O., Tsiddon, D., (1994) "Human capital distribution. Technical Progress and Economic Growth" (Mimeo, Brown University)

Garson, J.-P. (1994). "The Implications for the Maghreb Countries of Financial Transfers from Emigrants In *Migration and Development : New Partnerships for Co-operation*", pp. 275-285. Paris : OECD.

Garson J-P (2007) « Migrations et développement : avantages partagés ? », *Revue d'économie du développement*, 2007/2 Vol. 21, p. 215-220. DOI : 10.3917/edd.212.0215

Girma, S. and Z. Yu (2002), "The Link between Immigration and Trade: Evidence from the United Kingdom", *Review of World Economics*, Vol.138 (1), pp. 115-130.

Glytsos N., (2002), "A Macroeconometric Model of the Effects of Migrant Remittances in Countries, *Human Capital: Population Economics in the Middle East*", American University in Cairo Press

Glytsos, N.P. and L.T. Katseli (2006), "Greek Migration: The Two Faces of Janus", in K. Zimmerman (ed), *European Migration: What Do We Know?*, Oxford University Press.

Gubert F. et M. Raffinot (2005), « Cohérence des politiques publiques des pays de l'OCDE à l'égard des pays en développement. L'exemple des politiques migratoires et d'aide à l'égard du Mali », manuscrit non publié, DIAL, Centre de Développement de l'OCDE.

Gubert F. (2007), « Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. » *Commentaires*, *Revue d'économie du développement*,- Vol. 21

Guha A., et Ray A. (2000). « Multinational versus Expatriate FDI : A Comparative Analysis of the Chinese and Indian Experience », Working Paper 58, Indian Council for Research on International Economic Relations, New Delhi.

Gustafsson, B. and Makonnen N. (1993), "Poverty and Remittances in Lesotho", *Journal of African Economies*, 2 (1), May: 49-73.

Hamilton B. et Whalley J. (1984), "Efficiency and distributional implications of global restrictions on labor mobility", *Journal of Development Economics*, 14, 6175

Hanson G. (2010) "International Migration and the Developing World". In Dani Rodrik and Mark Rosenzweig, editors: *Handbook of Development Economics*, Vol. 5, The Netherlands: North-Holland, pp. 4363-4414.

Head, K. and Ries J. (1998), "Immigration and Trade Creation: Econometric Evidence from Canada", *Canadian Journal of Economics*, Vol. 31, No. 1 (Feb., 1998).

Hugo, G.J. (2003), "Asian Experiences in Remittances", draft chapter forthcoming in Terry, D.F., F. Jiminez-Ontiveros and S.R. WILSON (eds), *Beyond Small Change: Migrants Remittances and Economic Development*, Inter-American Development Bank and Johns Hopkins University Press, Baltimore.

India, Government of 2001. «Report of the High-Level Committee on the Indian Diaspora.» ministry of External Affairs, Non-Resident Indians and Persons of Indian Origin Division, New Delhi.

IMF, International Financial Statistics (2005)

INSEE (2012), Taux de change effectif et réel :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-de-change.htm>

Johnson, H. G., (1967) "Some economic aspects of the brain drain". *Pakistan Development Review* 7 (3), 379–411.

Johnson G. et Whitelaw W. (1974), "Urban-rural income transfers in Kenya: an estimated remittances function", *Economic Development and Cultural Change*, 22, 473-479.

Katseli, L. et Glytsos N. (1989), "Theoretical and Empirical Determinants of International Labour Mobility: A Greek-German Perspective", in I. Gordon and P. Thirlwall (eds.), *European Factor Mobility: Trends and Consequences*, MacMillan Press Ltd.

Katseli L., Lucas R.E.B., Xenogiani T. (2006), "Effects of migrations on sending countries: what do we know?", OCDE Research programme on Economic and Social Effects of Migration on Sending Countries, Working Paper n°250

Lachaud, J.P. (1999), « Envoi de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », Working Paper, Center for Development Economics, University of Bordeaux, Bordeaux.

Leon-Ledesma, M. and Piracha M. (2004), "International Migration and the Role of Remittances in Eastern Europe", *International Migration*, Vol. 42, Issue 4.

Lucas R.E.B. et O. Stark (1985), "Motivations to remit: evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, 93, 901-918.

Lucas R.E.B (2004), "International Migration Regimes and Economic Development", Report for the Expert Group on Development Issues

Lucas R.E.B. (2005), « Migration Internationale vers les pays à haut revenu : quelles conséquences pour le développement économique des pays d'origine ? » De Boeck Université | *Revue d'économie du développement* 2005/4 - Vol. 19, pages 123 à 171

Lucas, R.E.B. (2005), "International Migration: Lessons from Recent Data, Presentation in the Migration Seminar Series.", World Bank. Washington, D.C. 8 March.

Mankiw N.G., Romer D. et Weil D.N., (1992) "A contribution to the empirics of economic growth", quarterly, *Journal of Economics*, vol.107, no2, 1992.

McKenzie D.J. et Rapoport (2005), "Migration Networks, Migration Incentives and Education Inequality in Rural Mexico", Paper presented at the Inter-American Development Bank "Economic Integration, Remittances and Development" Conference.

- Meier G. et Stiglitz J. (2002), « Aux frontières de l'économie du développement - le futur en perspective », Banque Mondiale - Editions Eska
- Mishra, P. (2007). "Emigration and wages in source countries: Evidence from Mexico". *Journal of Development Economics*, 82(1), 180–199.
- Miyagiwa, K., (1991). "Scale economies in education and the brain drain problem". *International Economic Review* 32_3., 743–759
- Mountford, A., 1997, "Can a Brain Drain Be Good for Growth in the Source Country", *Journal of Development Economics*, 53,p. 287-303.)
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 1986. *Trends in International Migration*. Paris : OECD.
- OECD, *Database on Expatriates and Immigrants*, 2004
- OECD (2004), *Trends in International Migration: Continuous Reporting System on Migration*, Paris, OECD.
- OCDE (2005), *Migrations, transferts de fonds et développement*, OCDE Éditions, 386 p
- PNUD (2009), *Informe sobre Desarrollo Humano : "Superando barreras: Movilidad y desarrollo humanos"*, Publicado para el Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo
- PNUD (2012), *Indice sur le Développement Humain* : <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idh/>
- Quartey, P. and Blankson T. (2004), "Do Migrant Remittances Minimize the Impact of Macro-Volatility on the Poor in Ghana?"
- Rajan R. et A. Subramian (2005), "Aid And Growth: What Does The Cross- Country Evidence Really Show?", NBER Working Paper 11513, NBER, Cambridge, Mass.
- Rauch, J. E., et V. Trindade. 2002. "Ethnic Chinese Networks in International Trade. *Review of Economics and Statistics*" 84 (1) : 116-130.
- Rempel H. et Lobdell R. (1978), "The role of urban-to-rural remittances in rural development", *Journal of Development Studies*, 14, 324-341.
- Rindoks A., R. Penninx et J. Rath (2006), "What works in networks? Examining economically related benefits accrued from greater economic linkages, migration processes and diasporas", manuscrit non publié, IMES, University of Amsterdam, Centre de Développement de l'OCDE.
- Rodriguez E. et S. Horton (1994), "International return migration and remittances in the Philippines", in D. O'Connor et L. Farsakh (eds.), *Development Strategy, Employment and Migration. Country Experiences*, OECD Development Centre, Paris.
- Russell, S. S. (1986) "Remittances from international migration: A review in perspective." *World Development* 14, 677±696
- Saxenian, A.-L. (1999) « Silicon Valleys New Immigrant Entrepreneurs ». Public Policy Institute of California, San Francisco.
- Stahl, C. (1982). "Labor emigration and economic development". *International Migration Review*, 16, 868–899.

- Stark O., Taylor E., Yitzhaki S (1986), "Remittances and Inequality", *The Economic Journal* 96, 722-740
- Stark O. et R.E.B. Lucas (1988), "Migration, remittances, and the family", *Economic Development and Cultural Change*, 36, 465-481.
- Stark, O., & Taylor, J. E. (1989). "Relative deprivation and international migration". *Demography*, 26, 1–14.
- Stark O, Helmenstein C. et Prskawetz A., (1997), "A Brain Gain With a Brain Drain", *Economics Letters*, 55 (2), p. 227-231
- Stark O. (2005), "The New Economics of the Brain Drain", *World Economics*, 6.
- Swamy, G. (1981) "International migrant workers' remittances: Issues and prospects". Staff Working Paper No. 481 , The World Bank, Washington, DC.
- Tan E.A. (1993), "Labour Emigration and the Accumulation and Transfer of Human Capital", *Asian and Pacific Migration Journal*, 2, 303-328.
- Taylor, J. E. (1992) "Remittances and inequality reconsidered: Direct, indirect and intertemporal effects". *Journal of Policy Modelling* 14 (2), 187±208.
- Tingsabath, C. (1989), "Maximizing Development Benefits from Labour Migration: Thailand", in Amjad, R. (ed.), *To the Gulf and Back: Studies on the Economic Impact of Asian Labour Migration*, ILO–ARTEP, New Delhi, pp. 303-342.
- United Nations (2002). *International Migration Report 2002*. New York : Department of Economic and Social Affairs, Population Division, UN
- United Nations (2006), *International Migration and Development Fact Sheet*, United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
- United States Census Bureau. 2001. *Profile of the Foreign-Born Population in the United States: 2000*. Washington, DC : U.S. Department of Commerce.
- Yang, D. (2004), "International Migration, Human Capital, and Entrepreneurship: Evidence from Philippine Migrants" Exchange Rate Shocks, Working Paper Series 02–011, Gerald R. Ford School of Public Policy, University of Michigan, Ann Arbor.
- Yaohui Zhao, "Causes and Consequences of Return Migration: Recent Evidence from China", *Journal of Comparative Economics* 30, 376–394 (2002)
- Wahba, S. (1991), "What determines workers' remittances", *Finance and Development*, 28 (4), 41±44.
- Walmsley T. et A. Winters (2003), "Relaxing the restrictions on the temporary movement of natural persons: a simulation analysis", CEPR Discussion Paper No. 3719.
- World Bank. (2000). "Higher Education in Developing Countries : Peril and Promise". Report of the Task Force on Higher Education and Society. Washington, DC : World Bank.
- World Bank. (2003). *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*. Washington, DC : World Bank.
- World Bank (2004). *Global Development Finance*. World Bank, Washington, DC.

World Bank (2006), Global Economic Prospects 2006. Economic implications of remittances and migration, International Bank for Reconstruction and Development, Washington, DC

World Bank, Countries and Lending Groups (2012): [http://data.worldbank.org/about/country-classifications/country-and-lending-groups#Low income](http://data.worldbank.org/about/country-classifications/country-and-lending-groups#Low_income)

Woodruff, C. and Zenteno R. (2001), "Remittances and Microenterprises in Mexico", SCCIE Working Paper.

Zachariah K.C., Nair P.R., Rajan S., (2001), "Return Emigrants in Kerala: Rehabilitation Problems and Development Potential", Working Paper on Migration for the Center for Development Studies

Résumé

Ce mémoire a pour objet l'étude des conséquences de l'émigration sur le développement économique des pays d'origine des migrants. Les flux migratoires en provenance des pays en développement et à destination des pays à haut revenu connaissent en effet une croissance exponentielle depuis plusieurs décennies. Nous étudions les effets de l'émigration sur le développement à travers trois canaux : la perte des travailleurs qualifiés et non qualifiés, la réception de flux financiers des migrants et la mise en place de relations transnationales entre pays d'origine et pays de destination. L'effet global de l'émigration sur le développement reste ambigu. Il est très probable que les résultats dépendent grandement des caractéristiques intrinsèques à chaque pays. D'autre part, les études empiriques sont limitées par le manque de données fiables disponibles sur les flux migratoires. Cependant, les auteurs s'accordent pour dire l'émigration pourrait jouer un rôle dans le développement à condition pour les pays concernés d'adopter des politiques migratoires adéquates.

Abstract

This thesis deals with the consequences' analysis of migrations on economic development in sending countries. Migration flows from developing countries towards high income countries have dramatically increased for several decades. We'll study the emigration's effects on development through three channels: loss of qualified and unqualified workers, landing of remittances and the introduction of transnational relations between sending and destination states. Emigration's global effect on development remains ambiguous. It is believed results greatly depend on intrinsic countries' characteristic. Moreover, empirical studies are limited due to lack of reliable data on migration flows. However, scholars agree that emigration could play a role in development if those countries were to assume adequate migration policies.